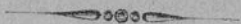


# ALESIA

Par M. DÉY.

Membre de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne, de l'Académie  
de Besançon et de la Société d'Emulation du département du Doubs.



AUXERRE

IMPRIMERIE PERRIQUET ET ROUILLÉ, RUE DE PARIS, 51.

1856.

4131.12

**ALESIA.**

# ALESIA

Par M. DÉY.

Membre de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne, de l'Académie  
de Besançon et de la Société d'Emulation du département du Doubs.



AUXERRE

IMPRIMERIE PERRIQUET ET ROUILLÉ, RUE DE PARIS, 51.

1856.

# ALESIA

1890

Membre de la Société des Sciences Historiques et Naturelles de l'Yonne, de l'Association des Français de la Société d'Emulation du département du Doubs.

ALEXIS

IMPRIMERIE PERROT ET ROULET, RUE DE PARIS, 51.

1890

## ALESIA.

De toutes les erreurs dont peut s'obscurcir la science, les plus dangereuses sont celles qui s'y introduisent à l'abri d'un nom et d'une position scientifiques qui commandent la confiance et inspirent en quelque sorte le respect.

M. Delacroix, président de la Société d'Emulation du département du Doubs, vient de publier, dans les mémoires de cette société, sous le titre de DÉCOUVERTE D'ALESIA, une dissertation dont le but est de prouver que la ville d'*Alesia* des Commentaires de César était située sur l'emplacement d'Alaise en Franche-Comté, entre Salins et Besançon (1).

La découverte d'*Alesia* est toute une révolution scientifique.

Ainsi, depuis le poète Héric, qui affirme avoir vu, au ix<sup>e</sup> siècle, les derniers vestiges de grandeur de la ville de César, jusqu'aux savants géographes Danville (2), Sanson (3), Bellet (4), Courtépée (5), etc., tout le monde se sera trompé étrangement.

L'académie de Dijon, la Commission des antiquités de la Côte-d'Or, le gouvernement lui-même auront concouru à une folle entreprise en s'imaginant de fouiller les ruines d'*Alesia*.

Les officiers d'état-major, en étudiant les travaux stratégiques de César devant le mont Auxois ; les antiquaires en recherchant les médailles, les reliques de toutes sortes recueillies dans les champs d'Alise ; tous les historiens qui, directement ou indirecte-

ment, ont pris l'emplacement de cette ville pour celui d'*Alesia*; tous les touristes qui sont venus au milieu des débris de la vieille cité rêver mélancoliquement à la destinée des empires ou s'émouvoir sur la tombe d'un grand peuple, tous auront été le jouet d'apparences trompeuses.

Il ne resterait plus enfin qu'à biffer ces pages, qu'à déposer ces croyances, qu'à secouer ces impressions.

Nous n'acceptons pas, pour notre compte, cette humiliante nécessité. Nous venons même essayer de prouver que M. Delacroix seul a fait erreur.

Et cette erreur est d'autant plus grave que M. Delacroix n'a pas cru devoir discuter l'opinion de ses devanciers, quelque haut placés qu'ils fussent dans l'estime des savants, qu'il n'a pas même cité leurs ouvrages et que la cause qu'il porte ainsi devant le tribunal de l'opinion publique n'est pas suffisamment instruite, puisqu'il y manque le dossier de la défense. Qui pourrait affirmer, en un mot, que l'absence de cet élément essentiel d'appréciations n'ait pas rendu plus affirmatifs les hommes éminents qui se sont hâtés d'applaudir à la découverte de M. Delacroix (6).

## I.

## Système de M. Delacroix.

Le système de M. Delacroix, sur la situation d'*Alesia*, peut se résumer avec assez de précision. Nous le laissons, autant que possible, l'exposer lui-même.

*César, battu à Gergovie et séparé de l'Italie par les armées gauloises, les Cévennes et la difficulté des chemins,*

*était obligé de tourner par le nord et d'appeler à son aide les Germains.... La détresse de César était bien grande puisqu'à l'arrivée des Germains il n'hésitait pas à leur distribuer les propres chevaux de ses officiers. Cependant les Trevires, par la crainte des barbares, les Rémois et les Lingons, peut-être par la même cause, demeuraient fidèles et laissaient un passage libre sur leur territoire, soit pour la retraite de l'armée romaine, soit pour l'arrivée des auxiliaires germains. De ce côté, toute la difficulté consistait donc à traverser la Séquanie, dont une partie au moins, au dire de Plutarque, était encore pour César, ou à se maintenir dans ce pays dont la Province Romaine n'était séparée que par le Rhône.*

*Quelle était la ligne de retraite? La possession des montagnes du Doubs eut fourni des retranchements naturels et mis en communication à la fois la Germanie, les Trevires, les Rémois, les Lingons, les Allobroges et l'Italie. Il est donc évident que la lutte eut lieu dans la Séquanie, sur une ligne conduisant de Langres à Jougue ou de Langres à Morez, en prenant à gauche ou à droite de Besançon.*

*Lorsque l'on jette les yeux sur une carte de la Saône, on remarque entre Langres et Besançon une position militaire exceptionnelle, à laquelle arrivent les vieilles routes: C'est MANTOCHE. Quoique Séquanoise, Mantoche occupe la rive droite de la Saône et elle est, de ce côté, le commencement de la zone que la Séquanie semble avoir dérobée à la part assignée par la nature aux Lingons. Elle doit son nom aux OGES, ou oseraies qui croissent naturellement dans la presqu'île de l'AHY et d'ANGLOCHE. Les avantages de toutes sortes que présente cette localité, pour soutenir une guerre entre les riverains de la Saône, sont tellement évidents que l'on ne*

saurait concevoir une guerre de ce genre dont la presqu'île et les collines de Mantoche ne fussent pas le pivot. En ces lieux, Arioviste avait pu se laisser provoquer, pendant plusieurs mois, enfermé dans son camp et dans ses marais, et attendre le moment, facile à prévoir, où les Gaulois se laisseraient d'offrir en vain la bataille et où, par le désordre du départ, ils lui fourniraient l'occasion de les battre dans des combats partiels. Ces combats sont célèbres sous le nom de bataille d'AMAGÉTOBRIE, ou bataille des camps des monts de BROYE.

César n'était pas homme à négliger cette forteresse qui commandait toute la vallée de la Saône et que les habitants lui livrèrent sous l'influence peut-être des Lingons, leurs seuls clients pour le commerce fluvial. Le reste de la Séquanie était hostile.

C'est donc à Mantoche, sur la rive droite de la Saône, près d'AMAGETOBRIA, aux lieux mêmes où Arioviste battit les Eduo-Séquanois, que César vint camper avec toutes ses forces, pour attendre le secours de cavalerie qu'il avait réclamé en Allemagne.

C'est sur la rive gauche de la Saône, entre cette rivière et le Doubs, son principal affluent, que Vercingétorix vint barrer le passage à César qui se dirigeait sur la province romaine par le val du Lison et Morez. C'est là enfin que l'armée gauloise dut céder la victoire à l'ennemi et se replier sur Alésia, ville forte, destinée précisément à commander le passage qu'avait à franchir César, ou qu'il voulait occuper.

M. Delacroix prétend prouver cette première partie de son système par les motifs de convenance que nous avons textuellement reproduits, par l'autorité de Plutarque, de Dion Cassius et du poète Ausone, enfin par une série de noms de lieux, quel-

quefois défigurés par le patois, mais tous significatifs, rappelant quelque grand événement de guerre, plusieurs fois même semblant le spécialiser.

Dans la vie de Jules César, Plutarque s'exprime ainsi :

Διόπερ καὶ κινήσας ἐκεῖθεν ὑπερέβαλε τὰ Λιγγονικά, βουλόμενος ἀψάσται τῆς Σηκουανῶν φίλων ὄντων καὶ προκειμένων τῆς Ἰταλίας πρὸς τὴν ἄλλην Γαλατίαν. Ἐνταῦθα δὲ αὐτῷ τῶν πολεμίων ἐπιπέσόντων καὶ περισχόντων μυρίασι πολλαῖς...

Ce texte et la traduction qu'en donne Amyot :

« César, partant de là, passa à travers le pays des Lingons pour entrer dans celui des Séquaniens, qui étaient amis des Romains et plus près de l'Italie de ce côté là au regard du reste de la Gaule. Là le vinrent assaillir et environner de tous côtés avec un nombre infini de combattants ; » n'indiquent-ils pas, de la manière la plus évidente, que César avait atteint la Séquanie quand il fut attaqué par Vercingétorix ?

Or, si César se trouvait alors en Séquanie, il est impossible d'admettre que les Gaulois, opérant leur retraite en disputant le terrain pied à pied, aient pu parcourir en une journée 90 à 100 kilomètres pour atteindre Alise en Auxois.

Dion Cassius affirme également que c'est sur le territoire même des Séquanois que César battit Vercingétorix :

Καὶ τοῦτ' ὀρμησαντα αὐτὸν ὡς καὶ βοηθησόντα σφίσι, ἀπέλαθεν ἐν Σηκουανοῖς γενόμενον, καὶ ἐνεκυκλώσατο.

Vercingentorix Cæsarem iis auxilio proficiscentem in Sequanisprehensum circumdat, dit Dom Bouquet.

Quant à Ausone, en sa double qualité de consul et de poète, il avait parcouru les divers théâtres de cette guerre, et ce sont les souvenirs qu'il en a rapportés à Trèves qui l'ont inspiré lorsque, dans son idylle à la Moselle, il s'exprime ainsi :

« Transieram celerem nebuloso flumine NAVAM,

» Addita miratus veteri nova moenia vico,

» Equavit latias ubi quondam Gallia Cannas,

» Infletæque jacent, inopes, super arva catervæ.

» Unde iter ingrediens, nemorosa per avia, solum,

» Et nulla humani spectans vestigia cultus,

» Prætereo arentem, sitientibus undique terris,

» DUMNISSUM, riguasque perenni fonte Tabernas,

» Arvaque, sauromatum nuper metata colonis ;

» Et tamen primis Belgarum conspicio oris

» NOVOMAGUM, divi castra inclita Constantini. »

Ce qu'on peut traduire :

« J'avais traversé le Nans rapide, aux cascades nuageuses ;  
 » j'avais vu les nouvelles murailles ajoutées à la vieille bour-  
 » gade, où jadis la Gaule a eu sa bataille de Cannes, égale à  
 » celle des Latins, et où les légions barbares gisent par-dessus  
 » les champs, sans tombes et sans pleurs. De là, prenant un  
 » chemin, le seul qui restât dans un pays de forêts impéné-  
 » trables, sans rencontrer traces d'hommes, je passe la Tenise  
 » desséchée au milieu des terres brûlées par la soif, les tavernes  
 » rafraîchies par une source intarissable, et les campagnes  
 » partagées récemment entre les Sarmates. Enfin j'aperçois,  
 » aux premières limites de la province belge, Novomagum,  
 » camps illustrés par le divin Constantin. »

La chute d'Alésia ne fut-elle pas le plus grand désastre de la Gaule, et à quelle journée plus mémorable le poète pouvait-il

faire allusion en la comparant à la défaite des Romains à la bataille de Cannes? Aussi la *Nava* d'Ausone est la rivière du *Nans*, qui coule à l'Est de la montagne d'Alaise; *Dumnissum* n'est autre que la Tenise, qui vient se jeter dans la Saône, au point où cette dernière rivière décrit la presqu'île de Mantoche. *Novomagum* enfin est la ville de Neufchâteau, au pied des Vosges.

Les noms de lieux qui rappellent plus spécialement la bataille de Mantoche et la marche des armées sont *Bataille* et *Chareney*, théâtres de carnage; *Vénère*, souvenir des prétentions de César à descendre de Vénus; *Osselle*, où les deux armées franchirent le passage difficile du Doubs, et la *Levée de Jules César* située précisément à la pointe de la presqu'île d'Osselle.

Quant à la concordance des environs d'Alaise avec la description des Commentaires et le récit des diverses circonstances du siège, elle semble complète à M. Delacroix. Il explique du reste l'identité du village Franc-Comtois et de la ville de César par des considérations d'histoire et de géographie qui lui paraissent également concluantes. Voici le résumé de son opinion à cet égard.

Alésia où se réfugia Vercingétorix était une place forte des MANDUBIENS, *Alesiam, quod est oppidum Mandubiorum, iter facere cepit.*

Or César désignant la rivière du Doubs sous le nom d'*Alduadubis*, les Mandubiens ne peuvent être que les habitants du pays du Doubs.

Alise en Auxois faisait partie du pays des Eduens.

Or César disant qu'après la prise d'Alésia, il se rendit chez les Eduens, *his rebus confectis, in Aduos proficiscitur, il n'eut pas eu à dire qu'il y alla, s'il s'y fût déjà trouvé.*

En conséquence si, à 50 kilomètres de la frontière des Lin-

gons, il existe des Maudubiens et un Alaise, comment pourraient-ils n'être pas les MANDUBII et l'ALESIA des Commentaires ?

La topographie d'Alésia peut être caractérisée en peu de mots.

La ville était bâtie sur une montagne au pied de laquelle coulent deux rivières.

En avant s'ouvrait une plaine dont la longueur est d'environ 3,000 pas.

De tous les autres côtés, formaient enceinte autour de la ville une série de montagnes qui en égalent la hauteur et qui laissent entre elles un médiocre intervalle.

Telle est, du reste, la description qu'en donne César.

Alaise est situé sur une montagne. Au levant coule le Lison, au couchant le Todeure.

La plaine est la vallée du Todeure.

Les montagnes qui forment l'enceinte immédiate d'Alaise sont : Bartherans, le mont de Lisine, Camp-Baron, le Fori et le Camp de Mine.

Quant aux travaux du siège, M. Delacroix en retrouve la trace non-seulement dans une série de noms de lieux, mais encore, soit dans les lignes de circonvallation et de contrevallation qui ont laissé des empreintes dans le sol et qui s'étendent, les premières sur une longueur de 17 kilomètres, les secondes sur 22; soit dans les souvenirs ou les ruines de 23 châteaux construits par César sur tous les abords d'Alaise et du plateau d'Amancey.

M. Delacroix applique ensuite, à chaque localité, les travaux d'attaque et de défense, les marches et les engagements, avec tant de détails et de précision que chaque chose semble se remettre à sa place pour n'en laisser aucune au doute.

A un autre point de vue, M. Delacroix constate avec Plinie

qu'Alésia survécut au siège désastreux qu'elle eut à subir et que si ce nom, appliqué directement à Alaise, ne se retrouve dans aucun document écrit, antérieur au XIII<sup>e</sup> siècle, *Alaise*, dans sa forme vulgaire, rappelle mieux l'*Alesia* des Latins et surtout l'*Ἀλυσία* des Grecs que le *pagus Alsensis* de Danville.

Enfin, sous le rapport archéologique, M. Delacroix a retrouvé à Alaise des signes manifestes de fortifications. Il croit que les buchers où, après la victoire, furent brûlés les corps des Romains, pourront être retrouvés aux lieux dits les *Fourneaux*, les *Fourney*, les *Founey*, aussi nombreux que les faits d'armes de cette campagne, et que les *tumulus* qu'on rencontre sur le plateau d'Amancey ont servi de sépulture aux Germains.

« Quant aux fossés « dit-il » ils ont été taillés dans de telles dimensions qu'il serait aussi difficile de les conserver entièrement que de les détruire. Comblés en partie, sur presque toute leur étendue, ils offrent au cultivateur un terrain perméable et fertile, où l'œil les suit parfois en longues lignes de belles cultures. Chaque jour, il est vrai, leurs rives s'abaissent sous les empiétements des propriétaires voisins ; mais la trace principale, l'empreinte du fossé ne se détruit pas. Cette empreinte est tellement marquée sur le sol que la carte de l'Etat-Major en a reproduit la plus grande partie, tantôt comme lits desséchés de ruisseaux, tantôt comme vallées étroites. »

Mais, ajoute M. Delacroix :

« A l'exception de ces fossés et des noms de lieux, on demanderait en vain à Alaise d'autres monuments antiques de quelque importance. La ville, ou selon le mot d'Ausone, la bourgade, dont l'enceinte est assez bien indiquée par ses noms de fortifications et par ses crêtes, occupait une surface d'environ 50 hectares. »



## II.

**Rencontre de César et de Vercingétorix.**

Racontons, à notre tour, les événements :

L'échec de César sous les murs de Gergovie rendit à la Gaule l'espoir de reconquérir sa liberté.

Rappelés alors au sentiment de l'indépendance nationale, et honteux de leur alliance avec les Romains, les Eduens s'insurgent à leur tour, cherchant à force de zèle pour la cause commune à regagner l'influence qu'ils avaient perdue. Tout-à-coup, de la Saône à la Loire, à Nevers, à Mâcon, à Chalon, dans toutes les villes Eduennes, les Romains sont massacrés.

C'est à Nevers que se trouvaient réunis les ôtages de toute la Gaule et la plus grande partie des vivres, des bagages, des chevaux et des trésors de l'armée. La position de César, opérant sur la rive gauche de la Loire, pendant que les insurgés détruisaient ses approvisionnements, devint extrêmement critique.

Le surplus de l'armée romaine était cantonnée à Sens, sous les ordres de Labiénus qui, menacé lui-même, est obligé de marcher sur Paris et d'assurer sa tranquillité par une victoire.

La jonction des deux corps d'armée pouvait seule donner l'espoir de sortir d'un danger qui s'augmentait chaque jour en se compliquant de nouvelles difficultés, mais le passage de la Loire, accrue par la fonte des neiges, semblait un obstacle invincible :

*Quod Liger ex nivibus creverat ut omnino vado transire non posse videretur* (7).

Dans ce danger suprême, les Romains se jettent à la Loire, ayant de l'eau jusqu'aux épaules, élevant leurs armes au-dessus de leurs têtes, et parviennent ainsi à gagner le pays des Senones où Labiénus vint rejoindre César.

*Repleto iis rebus exercitu, iter in Senones facere instituit... Labienus revertitur Agendicum ubi impedimenta totius exercitus relicta erant : Inde, cum omnibus copiis ad Cæsarem pervenit.*

Pendant ce temps, une assemblée générale de la Gaule se tenait à Autun. Les Lingons, les Rèmes et les Trévires, seuls, n'y envoyèrent pas, restant fidèles à l'alliance romaine, intimidés les uns par les Allemands, alliés de César et qui lui fournissaient de la cavalerie, les autres par la présence de l'armée de Labiénus sur les limites mêmes de leur territoire.

Vercingétorix, le vainqueur de Gergovie, fut nommé général en chef, et bientôt une armée considérable de cavalerie augmentée seulement de l'infanterie des Arvernes, put venir couper la retraite à César, pendant qu'une diversion était tentée, du côté du Rhône, sur la province romaine.

*Peditatu, quem antè habuerit, se fore contentum dicit... bellum que inferre Allobrogibus jubet.*

Sur quel point du territoire des Senones s'opéra la jonction de l'armée de Labiénus avec celle de César ? Quelle route suivirent les deux généraux pour atteindre la frontière des Lingons ? C'est ce qui n'a point encore été constaté avec certitude. Quoiqu'il en soit, c'est ici que nous commençons à être en désaccord avec M. Delacroix.

Suivant ce dernier, César, réuni à Labiénus, se serait dirigé sur Genève par Langres, la Haute-Saône, Mantoche, Alaise et Morez. Aucune autorité n'étant produite en faveur de cette opinion, des motifs de convenance ont pu seuls déterminer M. De-

Delacroix à être si affirmatif sur ce point. Or, quels ont pu être les motifs de préférence de César ?

La nécessité d'arriver plus vite ? Non sans doute puisqu'il aurait pris le chemin le plus long.

L'importance d'attendre, sur un territoire ami et plus rapproché de l'Allemagne, la cavalerie qui lui était nécessaire ? Pas d'avantage puisqu'il serait allé l'attendre à Mantoche, à une plus grande distance et en pays ennemi.

L'espoir de gagner la province romaine avant que les Gaulois eussent rassemblé leurs forces et fussent en mesure de lui barrer le passage ? Encore moins puisqu'il serait venu stationner, en quelque sorte aux portes d'Autun, pour donner aux Gaulois le temps de l'attaquer avec une armée tellement considérable que Vercingétorix n'en accepta qu'une partie, qui lui sembla plus que suffisante pour détruire l'armée romaine.

Serait-ce parce que les vieilles routes arrivaient à Mantoche ?

Mais ces routes n'existaient pas alors.

Elles ont pu du moins avoir pour but de satisfaire à des besoins préexistants et peut-être de remplacer des chemins gaulois. Soit, mais M. Delacroix oublie qu'il existait, dès l'an de Rome 742 (8), une route DIRECTE de Langres à Genève, par Sacquenay, Mirebeau, Pontailleur, Flammerans, Brize, les Bois d'Auxonne, Billey, Chamvans, l'abbaye d'Amparis, Tavaux, Molay, Port-Aubert, Rahon, Seligney, Tourmont, Poligny et le Mont-Jura, et qu'il n'apparaît aucune nécessité, pour César, d'abandonner le chemin direct pour emprunter un embranchement plus long, se terminant en impasse à Besançon même.

César pouvait-il enfin, comme le présume M. Delacroix, attacher une grande importance à la possession des montagnes du Doubs qui lui eût fourni des retranchements naturels ?

Le but de César a été nettement défini par lui-même : il

volait au secours de la province romaine menacée d'une formidable invasion ; *quo facilius subsidium Provinciae ferri posset.*

Qu'importait à César la possession des gorges du val du Lison, inaccessibles à une grande armée, et qu'en eût-il fait alors même qu'elles lui eussent été livrées sans coup férir ? Les aurait-il conservées ? Mais alors il oubliait la province romaine et l'abandonnait aux Gaulois. Les aurait-il franchies, seulement pour gagner Morez, les Rousses et se précipiter sur Genève ?

Ici il faut distinguer.

Si ces gorges avaient été libres, sans défense, tandis que tous les autres passages se seraient trouvés fortement gardés et défendus, soit ceux qui aboutissent également au col de la Faucille, plus directement, plus facilement, par Salins, par Arbois, par POLIGNY, par Lons-le-Saunier ; soit, sur un autre point, par la voie du Fort de l'Ecluse elle-même, oh ! alors, on concevrait que le chemin le plus court, le plus facile, n'eût pas semblé le meilleur à César. Mais si le contraire précisément existait ; si tous les passages étaient libres, excepté les gorges du Lison, plus on les supposera puissamment défendues par des *retranchements naturels* et par une ville forte capable d'abriter toute une armée, moins on comprendra le projet de César d'y passer quand même.

Voyons si, du moins, sous un autre rapport, l'occupation de Mantoche est justifiée ou par des documents historiques, ou par quelques motifs concluants. Et d'abord examinons le degré de confiance que méritent les Commentaires.

Il y a deux hommes dans César, le géographe désintéressé et le général ambitieux.

Comme géographe, tout ce qu'il a décrit et qui a pu être vérifié s'est trouvé aussi fidèle que précis.

Comme général, ses bulletins, reproduits dans les Commentaires, avaient pour but indirect d'exalter l'imagination romaine, naturellement amie du merveilleux, et d'attacher une partie du peuple à sa fortune par l'enthousiasme, pendant qu'il corrompait l'autre avec les dépouilles des Gaules. On peut donc, sous ce rapport, le soupçonner d'exagération; mais comme les faits restent, quelque simples ou extraordinaires que soient les événements qui les ont amenés et les circonstances qui les ont accompagnés ou suivis, on peut également compter sur la véracité de César, toutes les fois qu'il ne semble pas intéressé à exagérer la vérité en faveur de sa gloire et de ses projets ambitieux.

Cette distinction établie dans le double intérêt de la vérité historique et de l'honneur national, examinons la question sur le terrain où nous la trouvons placée.

Plutarque et Dion Cassius affirment, dit-on, que la rencontre de César et de Vercingétorix eut lieu en Séquanie. Telle est la base de l'édifice élevé par M. Delacroix. Voyons donc, en premier lieu, jusqu'à quel point cette base est solide.

En supposant que ces deux historiens aient été bien compris, que résulte-t-il en définitive des textes dont on se prévaut? Rien autre chose assurément qu'une contradiction entre le récit de Plutarque et de Dion et celui de César, puisque celui-ci affirme qu'il marchait vers la Séquanie, par l'extrémité du territoire des Lingons, au moment de la rencontre :

*Cùm Cæsar IN SEQUANOS per extremos Lingonum fines iter faceret.... trinis castris Vercingentorix consedit.*

Aucune équivoque n'est possible ici.

En effet, si César se fût trouvé alors en Séquanie, non seulement il eut dit : *cùm IN SEQUANIS iter faceret*, mais encore il n'eut point ajouté *per fines Lingonum*, parce qu'il est impossible de parcourir une contrée sur le territoire d'une autre.

Or, de ces deux versions contradictoires, laquelle mérite le plus de confiance ?

César est contemporain des événements ; Plutarque et Dion écrivent l'un 150 ans, l'autre 250 ans après.

César connaît les lieux dont il parle ; il les a parcourus, conquis et administrés. Pour Plutarque et pour Dion, ces lieux sont des contrées lointaines, inconnues et sans intérêt géographique.

César raconte enfin ses propres actions, et vouloir que quelqu'un en sache plus que lui à ce sujet, franchement c'est étendre au-delà des limites de la raison le champ des conjectures.

Plutarque, d'ailleurs, est plutôt un panégyriste, qui s'attache à l'homme et apprécie les événements généraux, qu'un historien de détails et un géographe. Il suffit d'en lire une page pour se convaincre qu'il ne mériterait aucune confiance envisagé à un autre point de vue (9).

Il a été au surplus mal compris par M. Delacroix et nous pourrions, avec beaucoup plus d'avantage, nous prévaloir de la version d'Amiot (10), et de celle conforme de Ricard (11).

Après avoir dit que César traversa le pays des Lingons pour entrer dans celui des Séquanois, ces traducteurs ajoutent : *LÀ*, il fut environné de nombreux ennemis.

Or si, à l'adverbe *là* employé par les traducteurs, on substituait l'adverbe *ici*, que faudrait-il grammaticalement comprendre ? Qu'*ici* désignant le lieu nommé le dernier, César était chez les Séquanois. Donc *là* indique qu'il était chez les Lingons.

Nous ferons toutefois bon marché de cette objection parce qu'il nous semblerait injuste d'exiger des traducteurs une précision rigoureuse dont manque l'auteur original.

L'adverbe *εἰταῖθα* employé par Plutarque signifiant également *là* et *ici*, on évite de s'en servir dans tous les cas où de cette dou-

ble signification peut résulter une amphibologie. Et comme on ne peut échapper à cette conséquence, ou que Plutarque ayant employé l'adverbe *ενταυθα*, sans remarquer le double sens qu'il introduisait dans sa phrase, il est impossible aujourd'hui de comprendre sa pensée, ou que, s'il ne peut être présumé avoir si légèrement prêté à l'équivoque, il faut rechercher à l'adverbe employé une signification qui ne soit ni là ni ici.

Détourné de ce sens amphibologique, *ενταυθα* signifiant *alors, à ce point*; INTEREA; DUM HEC GERUNTUR, on retrouve exactement le sens des Commentaires, c'est-à-dire que César passait dans le pays des Lingons quand il fut arrêté par Vercingétorix et qu'il avait seulement alors l'intention de traverser la Séquanie, *βουλόμενος ἄψασθαι*.

Cette difficulté n'est point échappée à Xylander, savant helléniste d'Augsbourg, et il l'a résolue en supposant, avec infiniment de tact, qu'il existait entre les Lingons et les Séquanois une contrée intermédiaire :

*Quare motis inde castris fines Lingonum superavit quo ad Sequanos... perveniret* (12).

Il nous semble donc suffisamment démontré que le texte invoqué par M. Delacroix ne justifie, sous aucun rapport, sa prétendue découverte.

Quant à Dion Cassius, il n'est pas contestable qu'il ait placé la rencontre de César et de Vercingétorix chez les Séquanois, mais il est également certain, qu'immédiatement auparavant, il avait dit que César ayant été arrêté par la Loire dans sa marche contre les *Eduens* avait été obligé de se diriger du côté des *Lingons*.

*Καί τὰ λοιπά τῶν Αἰδούων προσαπέστησαν. Ὁ οὖν Καῖσαρ ἐπεχείρησε μὲν παραχρῆμα ἐπὶ αὐτοὺς στραπεύσαι· μὴ δυναθείς δὲ, διὰ*

*τὸν ποταμὸν τὸν Λίγγρον, ἐπὶ Λίγγονας ἐτράπετο. Καί ὁ μὲν οὐδὲ ἐκεῖνα κατώρρωσεν. Ὁ δὲ δὴ Λαβιῆνος τὴν νῆσον τὴν ἐν τῷ Σηκουανῶ οὔσαν κρατήσας... Πρὶν δὲ τοῦτο γενέσθαι, καταφρονήσας ὁ Οὐερκιγγετόριξ τοῦ Καίσαρος, ἐξ ἧν ἐπτάκις ἐπὶ Ἀλλόβρογας ἐτράτευσε. Κἂν τούτῳ ὀρμήσαντα αὐτὸν, ὡς καὶ βοηθήσοντα σφίσι, ἀπέλαθεν ἐν Σηκουανοῖς γενόμενον, καὶ ἐνεκνύλωσάτο.*

« César voulut marcher sur-le-champ contre les Eduens ;  
» mais arrêté par la Loire, il se dirigea du côté des Lingons, et  
» ne fut pas plus heureux. Quant à Labiénus, il s'empara de  
» l'île située dans la Seine... »

« Avant cet événement, Vercingétorix, à qui César ne paraît  
» sait plus redoutable à cause de ses revers, se mit en campagne contre les Allobroges. Il surprit, dans le pays des Séquanois, le général romain qui allait leur porter du secours (13). »

Or le témoignage de Dion étant indivisible, il faut admettre, avec Ours de Mandajors, qu'Alésia, les Mandubiens, les Lingons, les Séquanois, dont parle César, étaient voisins des Arvernes, sur la rive gauche de la Loire, ou que l'auteur n'a pas eu l'intelligence de ce qu'il a écrit.

Dans le premier cas, M. Delacroix doit renoncer à sa découverte d'Alésia en Franche-Comté et respecter celle de Mandajors qui place cette ville dans les Cévennes; dans le second cas, il ne peut continuer à se prévaloir d'un témoignage absurde.

Après avoir sondé les fondations du système de M. Delacroix, que nous avons comparé à un édifice, examinons les qualités de l'appareil fourni par le poète Ausone.

Les premiers vers de l'idylle à la Moselle (15), indiquent-ils en effet, soit par allusion, soit directement, Alaise, le Nans, la Tenise et Neufchâteau? S'il en était ainsi, M. Delacroix aurait fait beaucoup plus de découvertes que son titre n'en annonce, car voici, sous ce rapport, l'état de la question.

Le lieu auquel fait allusion Ausone, comme ayant été le théâtre d'une grande défaite des Gaulois, est, d'après Cannelier, Creutznach où Arioviste battit les Gaulois. Selon Scaliger, c'est Strasbourg où Julien défit Chnodomaire. Suivant Freher et Fleury, Ausone désigne avec emphase la déroute de Julius Tutor, à Bingen, par Sextilius Félix.

La NAVA, d'après l'opinion de Freher, que tout le monde a adoptée, est la Nahe, qui prend sa source dans la principauté de Birkenfeld et se jette dans le Rhin près de BINGEN.

DUMNISSUM, ce ruisseau desséché que, par un goût tout particulier, Ausone aurait chanté de préférence au Doubs et à la Saône, ne serait ni un torrent, ni un ruisseau, ni une rivière, mais la ville de Denssen près Kirchberg, selon Freher, et celle de Simmeren, suivant Walckenaër.

NOVOMAGUM, au lieu d'être Neufchâteau, où l'on avait ignoré jusqu'à ce jour qu'eût campé Constantin, est Neumagen, sur la rive droite de la Moselle, si l'on en croit Dom Calmet.

L'ensemble du voyage d'Ausone enfin se trouve indiqué tout entier dans la carte de Peutinger :

Mogontiaco ; BINGIUM, XII ; DUMNO, XVI ; *Belginum*, VIII ; NOVIOMAGO, X ; AUG. TRESVIRORUM, VIII.

Et ceci expliquerait suffisamment pourquoi personne n'a songé à Alaise, au Nans, à la Tenise, à Neuf-Château, si l'on ne savait du reste que l'Idylle à la Moselle fait allusion au voyage du poète au-delà du Rhin, jusqu'aux bouches du Danube, lorsqu'il accompagna Valentinien dans son expédition contre les Allemands, et qu'Ausone, dans ce poème, ne s'est tant élevé au-dessus de lui-même que sous l'inspiration de Bissula, la jeune Suève qu'il avait eue pour sa part de butin dans cette guerre :

« Bissula, trans gelidum stirpe et larè prosata Rhenum,

» Conscia nascentis Bissula Danubii,  
» Capta manu, sed missa manu, dominatur in ejus  
» Deliciis, cujus bellica præda fuit. »

A mesure que l'édifice s'élève, M. Delacroix est trop prudent pour oublier les contreforts destinés à résister à la poussée des voûtes.

Nous trouvons en effet, d'une part, la position militaire de Mantoche, sur la colline d'AMANGE, *fortifiée au moyen de tranchées*, et d'autre part, les lieux dont les noms rappellent en quelque sorte un des plus grands faits d'armes de César.

Quant à Mantoche, en l'absence de tous documents historiques, car nous avons vu ce qu'Ausone jette de lumière sur la question, M. Delacroix n'hésite pas à reconnaître que César a dû occuper cette position, 1<sup>o</sup> parce que c'est là qu'Arioviste attendit longtemps l'occasion de battre les Eduo-Séquanois ; 2<sup>o</sup> parce que César n'était pas homme à négliger cette forteresse qui commandait toute la Saône.

Rien n'est plus controversé ni plus controversable que la question relative à l'emplacement d'*Amagetobria* (15). Si donc le choix d'Arioviste a dû nécessairement motiver celui de César, il eut été logique de prouver d'abord que le général Allemand, qui se ménageait une retraite vers le *Rhin*, a réellement occupé Mantoche. Cette preuve faite, s'il n'eut pas semblé rigoureusement exact d'en tirer la conséquence que le général romain, dont le but était de passer le *Rhône*, a dû également occuper Mantoche, la science y aurait gagné, du moins, une véritable découverte.

Jusque là, on comprendra aisément que nous n'ayons pas même à prouver que le génie de César pouvait avoir d'autres combinaisons que celui d'Arioviste. César n'aurait, du reste, occupé Mantoche que pour attendre la cavalerie allemande.

Nulle part, cependant, il ne dit l'avoir attendue; encore moins, dit-il avoir reçu ce puissant renfort en Séquanie. Il affirme même le contraire, car cette cavalerie était avec lui, *cum per extremos Lingonum iter faceret*.

César a senti la nécessité de ce secours dès le jour de l'échec qu'il a éprouvé sous les murs de Gergovie; il a dû, dès le même jour, songer aux moyens de se le procurer, et il a pu le recevoir personnellement pendant que les peuples de la Gaule s'insurgeaient et réunissaient leurs contingents à Autun. Son lieutenant Labiénus a pu également le recevoir à Sens, avant la jonction des deux armées. Les deux généraux enfin ont pu l'attendre ensemble, dans le pays des Senones, après la concentration de leurs forces.

Veut-on savoir, du reste, pour se faire une juste idée de l'importance que César ne pouvait se dispenser d'accorder à la forteresse de Mantoche, ce qu'était cette forteresse et le parti qu'en pouvait tirer une armée de 60,000 hommes?

Voici ce que dit à ce sujet, M. l'architecte Marnote (16), dans un mémoire adressé à l'académie de Besançon :

« Nous avons parcouru en tous sens cette colline remplie  
 » de souvenirs romains et j'ai pu constater qu'à trois cents  
 » mètres du cimetière antique, il existe encore un camp romain  
 » fort bien conservé. Sa forme présente un carré de 45 mètres  
 » de côté, arrondi aux angles. Il est élevé à 30 mètres au-des-  
 » sus de la Saône; il est entouré sur trois faces, de fossés  
 » ayant 15 mètres de largeur sur 6 de profondeur. Le quatrième  
 » côté est établi à pic sur le revers de la montagne; enfin à l'un  
 » des angles arrondis, du côté de Mantoche, se trouve une levée  
 » qui servait d'entrée et l'on a trouvé un puits à l'angle opposé. »  
 Voilà donc cette citadelle, véritable bicoque, bonne tout au plus à loger une demi-compagnie!

Au surplus, si César n'a pas attendu, dans le pays des Senones, la cavalerie qui lui arrivait d'Allemagne, s'il est venu l'attendre à Mantoche, il a dû occuper cette station quelques jours après avoir passé la Loire, à la fonte des neiges, à cette époque de l'année où les bords de la Saône sont constamment inondés ou menacés d'une inondation.

Or, puisque César devait passer sur la rive gauche pour gagner Alaise et que Vercingétorix ne s'est point opposé à ce passage, l'armée romaine a dû occuper en même temps les deux rives, et, nous n'hésitons pas à le dire, il était impossible, en ce moment, d'établir un camp sur la rive gauche où les fréquents débordements ne laissent alors à découvert que le *tumulus* du bois de la Vairve.

Dans tous les cas, ou la cavalerie allemande est arrivée à Mantoche avant Vercingétorix ou elle y est arrivée après.

Si elle est arrivée avant, comme Vercingétorix venait d'Autun, rien n'empêchait César de partir.

Si elle est arrivée après, comment expliquer que Vercingétorix, à la tête d'une armée considérable, presque exclusivement composée de cavalerie et qui gardait toutes les avenues, n'ait pas empêché les Allemands de se joindre à l'armée romaine; qu'il n'ait pas même tenté de s'opposer à cette jonction et que César, qui devait attendre avec une vive impatience, n'ait pas fait mention du secours qui lui arrivait dans cette circonstance critique?

En ce qui concerne les noms commémoratifs cités par M. Delacroix, nous ne dirons rien ni de BATAILLE, de CHARENEY et autres semblables, qui peuvent s'appliquer à toutes les batailles depuis Arioviste jusqu'aux temps modernes, ni de VÈNÈRE, qui touche trop au domaine de l'imagination, mais nous devons dire quelques mots d'OSSELLE et de la LEVÉE DE JULES CÉSAR.

Nous ne comprenons pas, il est vrai, le sens que M. Delacroix attache au nom d'Osselle.

Nous avons cru d'abord que ses origines celtiques étaient empruntées à Bullet qui fait autorité, autant que personne, en cette matière hypothétique et qui semblait mériter plus de confiance encore de ses compatriotes. Mais pas du tout ! le celtique de M. Delacroix et celui de Bullet sont deux langues différentes, ce qui nous dispense naturellement, dans la crainte d'en créer une troisième, de toute discussion à ce sujet.

Ainsi MANTOCHE, suivant M. Delacroix, désigne *une contrée où les ossements abondent et, d'après Bullet, un sol couvert de pierres plates percées de trous* (17).

Si l'on en croit ce dernier, *Osselle* veut dire *presqu'île*, ce qui ne prouve rien, il faut le reconnaître, en faveur du système de M. Delacroix, et comme celui-ci cependant se prévaut de ce nom sans l'expliquer, il faut bien que nous cherchions à l'expliquer nous même dans un sens qui lui soit profitable.

Nous croyons donc entrer dans la pensée de M. Delacroix en supposant, ce qui ne répugne pas du reste à notre raison, que le nom *Osselle* a été formé des mots OSSUM CELLA, *caverne aux ossements*.

Si donc on a trouvé dans les grottes d'Osselle, sans que nous ayons eu connaissance de ce fait, des ossements de Gaulois et de Romains, nous reconnaitrons l'importance relative de cette découverte ; mais si les grottes d'Osselle n'ont dû leur nom et une partie de leur célébrité qu'aux ossements fossiles de grands mammifères qu'elles renfermaient, M. Delacroix n'a pas plus à gagner à cette explication qu'à la première.

Quant à la *chaussée de Jules César*, loin de nous étonner d'en trouver une dans la vallée du Doubs, nous nous étonnerions bien davantage qu'on pût nous citer une contrée qui n'eût pas

son chemin de César, sa chaussée de César, son camp de César.

*Les Camps*, dit à ce sujet M. de Golbéry, *ont tous, dans la tradition, le nom de JULES CÉSAR, et les redoutes suédoises elles-mêmes sont quelque fois ainsi désignées* (18).

Et quand la levée d'Osselle aurait été construite par Jules César lui-même, qu'en résulterait-il en faveur du système de M. Delacroix ? Pour donner à ce fait une signification, il faudrait prouver non-seulement que cette levée a été faite par ordre de César, mais encore en quel temps et à quelle occasion elle a été faite, car on comprend, d'une part, que toutes les chaussées romaines ne sont pas commémoratives d'une victoire, et, d'autre part, qu'il répugne à la raison de croire que César, en poursuivant les troupes de Vercingétorix, aurait fait halte exprès pour construire une route, et une route inutile puisque les Gaulois s'en étaient passés.

La retraite de Vercingétorix à Alésia nous conduit, avec César, sous les murs de cette ville.

### III.

#### Topographie et siège d'Alésia.

Alésia était une ville forte des Mandubiens, *oppidum Mandubiorum* : mais quelle partie de la Gaule occupait ce peuple ?

Suivant M. Delacroix, c'était un fractionnement des Séquanais, et il aurait tiré son nom particulier de la rivière principale de la contrée, le Doubs, *Dubis* ; les Mandubiens, en un mot, étaient le peuple des rives du Doubs.

Nous avons trois objections à opposer à cet arrangement ingénieux, mais dépourvu de valeur historique.

La première, c'est qu'aucun des peuples de la Gaule, du temps de César, n'a emprunté son nom à une rivière quelconque.

La seconde, c'est que César connaissait trop bien sa langue pour extraire du radical *Dubis* le dérivé *Mandubii*.

La troisième enfin, c'est que ce nom, si simplement, si naturellement emprunté à une chose matérielle, dont l'appellation n'a pas changé depuis vingt siècles, aurait changé lui-même sans motif apparent ou présumable.

Nous lisons dans Bullet (17-A) que la grande Séquanie se trouvait, au VII<sup>e</sup> siècle, divisée en quatre comtés :

Le premier, à l'orient de Besançon, était le comté des Varasques.

« Le comté des Varasques, *Varasci*, comprenait la principauté de Porentru, le comté de Montbéliard, les bailliages de Baume, d'Ornans, de Pontarlier, la partie de ceux de Salins et de Poligny qui est dans les montagnes, la terre de Saint-Claude. »

C'est bien là ce que M. Delacroix appelle le pays des Mandubiens ; les noms, il faut l'avouer, n'ont guère conservé de similitude, quoique la division territoriale soit restée la même.

Mais, nous objectera-t-on, l'*Auxois* n'a pas plus de rapport que les Varasques avec les Mandubiens.

A une époque qu'il est difficile de préciser, les anciennes cités de la Gaule furent, comme la Séquanie, subdivisées en *pagi*, à l'administration desquels un comte fut préposé. Le nom commun à toutes les parties ne pouvant plus convenir à chacune d'elles, il leur en fut attribué un particulier qu'on emprunta, alors seulement, soit à des accidents du sol, *Gastinensis*, Gâtinais ; *Laticensis*, Lassois ; soit au nom de

la ville chef-lieu, *Avalensis*, Avalonnais, *Tornodorensis*, Tonnerrois, *Alesiensis*, Auxois. Mais on ne trouve rien d'analogue du temps de César, et l'on n'a pas d'exemple d'un *pagus* primitif qui ait changé de nom, sinon pour prendre celui de sa capitale comme le nom de la capitale s'imposa plus d'une fois au peuple lui-même.

Les Mandubiens (17-B), du reste, faisaient-ils partie des Eduens ? Cette question n'est point résolue comme le suppose M. Delacroix.

Il existe, à la vérité, une présomption en faveur de l'affirmative, en ce que le *pagus Alesiensis* dépendait du diocèse d'Autun, mais la situation dont parle César étant de trois siècles antérieure à l'établissement du christianisme, on ne peut rien conclure de la circonscription diocésaine, dans la circonstance, sinon que le *Pagus Alesiensis* était une division du territoire des Eduens dès le moment où fut constituée l'Eglise d'Autun. Mais que s'était-il alors passé pendant les trois siècles antérieurs ? Voici la pensée de Sanson à ce sujet, au mot *Mandubii* (3) :

« Ce quartier est tout engagé dans le diocèse de Langres et néanmoins dépend du diocèse d'Autun : cela m'a fait juger  
 » ou qu'ils ont été *pagus Lingonum*, pays de Langres, ou  
 » qu'ils ont été *peuple en chef*, et qu'après la prise et la ruine  
 » d'Alise, les parties de ce peuple *Mandubii* auront été données  
 » en partie à ceux d'Autun, en partie à ceux de Langres. »

Le territoire des Mandubiens était sans doute beaucoup plus considérable que l'*Auxois* actuel, et l'opinion de Sanson sur l'indépendance de ce peuple semble justifiée par une réflexion consignée dans les Commentaires.

Dès que les vivres purent manquer à Alésia, les habitants en furent chassés. César appelle le blâme sur cette conduite des



soldats de Vercingétorix, qui s'étaient trouvés heureux, quelques jours auparavant, qu'Alésia voulut bien leur ouvrir ses portes.

*Mandubii, qui eos oppido receperant, cum liberis, atque uxoribus, exigere coguntur.*

Cette réflexion manquerait complètement de portée si Vercingétorix, généralissime des Eduens, avait eu le droit de commander à Alésia.

Quoiqu'il en soit du reste, l'objection résultant de ce que César, après s'être emparé de cette ville, dit qu'il gagna le pays des Eduens, ce qui impliquerait l'idée qu'Alésia n'en faisait pas partie, est absolument spécieuse.

Qui songerait, en effet, à faire une querelle géographique à l'historien qui s'exprimerait ainsi :

*L'ennemi s'empara du fort de Joux et gagna la Franche-Comté, parce que le fort de Joux fait partie de cette province? N'est-ce pas exactement comme si l'on disait : après avoir brisé la porte, il entra dans la maison?*

*Les anciens noms d'Alise, PAGUS ALESIENSIS ou ALSENSIS, cités par Danville, dit M. Delacroix, indiquent l'ancienneté de la prononciation du nom de ce village, et cette prononciation n'est pas celle d'Alésia, encore moins celle d'Αλεσιζ.*

M. Delacroix confond ici le nom de la contrée avec celui de la ville. *Pagus Alesiensis* était le pays d'Alise, dont *Alesia* était la ville chef-lieu, et c'est de ce dernier nom, qui apparaît, comme on le verra, dans plusieurs documents historiques, que s'est formé l'adjectif *Alsenis, Alesiensis, Alisiensis, Alexiensis* et enfin le nom Auxois (19).

Quant à l'orthographe Αλεσιζ de Plutarque, si la question avait de l'importance, nous renverrions M. Delacroix à Strabon qui, longtemps auparavant, écrivait Αλεσιζ (20).

Arrivons enfin à l'examen des lieux et des travaux décrits par César.

1° La ville était située au sommet d'une montagne au pied de laquelle coulaient deux rivières, une de chaque côté.

Cette première partie de la description convient aux deux localités. A Alise, le sommet de la montagne atteint 455 mètres au-dessus de la vallée; à Alaise, il est à 435 mètres.

Au nord d'Alise passe l'Ose, au midi l'Oserain.

Au levant d'Alaise coule le Lison, au couchant le Todeure.

2° En avant de la ville, s'ouvrait une plaine d'environ 3000 pas de longueur.

La vallée des Laumes, au couchant d'Alise; la vallée du Todeure, au couchant d'Alaise, répondent également à la description de César.

3° De tous autres côtés, des montagnes, laissant entre elles un étroit intervalle, formaient enceinte autour de la ville et s'élevaient à la même hauteur.

*Reliquis ex omnibus partibus colles, mediocri interjecto spatio, pari altitudinis fastigio, oppidum cingebant.*

Placé sur les ruines mêmes d'Alise, on est frappé, au premier coup d'œil, de l'exactitude de cette description.

Quatre montagnes décrivent autour du mont Auxois un arc de cercle, interrompu seulement par la plaine des Laumes qui forme tout l'horizon du plateau.

Au levant, le mont Plevenel est une masse abrupte qui touche d'une part à la gorge de l'Ose et, d'autre part, à celle de l'Oserain.

Au midi, les monts de Flavigny, sauf la dépression qui semble en isoler le contrefort au sommet duquel cette ville est assise, se prolongent, également inaccessibles, depuis l'Oserain jusqu'à la plaine des Laumes.

Au nord, le mont de Gresigny s'étend de la gorge de l'Ose jusqu'à celle du Rabutin.

De ce dernier point, le Réa s'étend jusqu'à la plaine des Laumes. Les versants de ces deux montagnes sont moins raides et l'accès en est possible en plusieurs endroits, notamment sur les contrepentes de la vallée du Rabutin.

La partie culminante de cet ensemble de montagnes est enfin au-dessus des cours d'eau :

Pour le mont Auxois.....	155 mètres.
Pour le mont Réa.....	156
Pour le mont Plevenel.....	168
Pour le mont Gresigny.....	181
Pour les monts de Flavigny.....	182
Différence extrême.....	27

Il serait difficile de satisfaire avec plus de précision à l'appréciation de César.

L'enceinte d'Alaise, même la plus immédiate, présente-t-elle des conditions analogues?

Alaise.....	135 mètres.
Barthereaux.....	153
Le mont de Lisine.....	205
Le Fori.....	274
Camp Baron.....	281
Camp de Mine.....	285

Les montagnes environnant Alaise atteignent par conséquent, pour la plupart, une hauteur double de celle de la ville, et franchement, ou César n'y voyait pas clair, si un excédant de 150 mètres lui semblait un accident insensible, ou il faut qu'Alaise ne soit pas Alésia.

On peut objecter, en faveur du système de M. Delacroix, que le Fori fait partie du même massif qu'Alaise et que, comparativement à ce point culminant du massif, les montagnes que nous avons citées n'ont guère plus de hauteur, mais cette

objection tombe d'elle-même devant deux obstacles invincibles.

En effet, si l'on prend le Fori pour base d'appréciation, Alaise se trouve au bas de la montagne, et Alésia était au sommet, *in colle summo*. Puis le Fori, devenant l'axe de l'enceinte, se trouve immédiatement voisin du mont Saint-Anne qui l'excède de 101 mètres et du mont Mahoux qui le dépasse de 231.

4° Les troupes gauloises, massées sous les murs de la ville, du côté du levant, couvraient toute cette partie de la colline.

LXIV. *Sub muro, quæ pars collis ad orientem solem spectabat, hunc omnem locum copiæ Gallorum compleverant.*

Ces troupes comprenaient une nombreuse cavalerie.

LXX. *Opere instituto, fit equestre prælium....,*

LXXX. *Vercingetorix, priusquam munitiones ab Romanis perficiantur, concilium capit, omnem ab se equitatum noctu dimittere.*

Cherchons à camper ces troupes, cette cavalerie notamment, sous les murs et au levant de la ville soit d'Alise soit d'Alaise.

La montagne d'Alise a la forme d'une ellipse allongée s'étendant du couchant au levant. La déclivité du sol suit la même direction sur une longueur de 2000 mètres. La voie romaine enfin, encore apparente, parcourait le plateau dans le même sens. Elle offrait un accès beaucoup plus facile par le levant que par le couchant, et ce fait est matériel puisque le plateau, à l'extrémité occidentale, est à 155 mètres au-dessus de la vallée, tandis qu'il n'est qu'à 115 mètres à l'extrémité orientale (21).

Tout ce qui a été dit de contraire n'est point exact.

Sauf la question du nombre que nous examinerons tout à l'heure, une armée pouvait donc camper facilement dans cette partie du plateau, et cet emplacement était d'autant plus convenable qu'il s'y trouve une source abondante.

Voyons maintenant l'état des lieux placés au levant et sous les murs d'Alaise. M. Delacroix va nous renseigner à cet égard.

« Au dos de la ville se trouve enfin CHATAILLON, *Castra*, rocher dont le sommet plat, étroit, n'est accessible que depuis la partie sud-est d'Alaise, et dont le pied plonge dans le Lison. On monte cependant encore à Chataillon par le sentier Di-ly, qui, du fond de la petite vallée inclinée située au pied du Murot, monte, fait le tour du rocher, suit longtemps une espèce de corniche et achève le cercle en arrivant au sommet par une petite anfractuosité. Chataillon est la suprême retraite, celle de la dernière défense. »

Une armée, composée principalement de cavalerie, pourrait-elle occuper, même quelques jours, cette position ? Non, sans doute. Donc ce n'est pas cet emplacement que César avait en vue quand il dit : *Hunc omnem locum copiæ Gallorum compleverant.*

Quant aux travaux du siège, M. Delacroix exprime le désir que l'application puisse en être faite aux environs d'Alaise par des officiers d'état-major.

Alaise a subi cette épreuve de la science militaire, et l'autorité des officiers qui ont dressé la carte de France, celle de M. le chef d'escadron Du Mesnil, auraient dû, sous ce rapport, imposer silence aux contradicteurs.

Ce dernier s'exprime ainsi (22) :

« Les travaux topographiques et les recherches faites, en 1837, par les officiers d'état-major, jettent, selon nous, quelque lumière sur un des points qui avait attiré, depuis si longtemps, l'attention des antiquaires et des militaires. Le résultat de ces travaux prouve que la description du terrain faite par César est exacte. Il constate aussi que les lignes de circonvallation et de contrevallation construites d'après ses

ordres pouvaient s'adapter au relief du terrain, même dans leur développement. »

M. Du Mesnil ne peut se soustraire toutefois à l'idée que César n'ait apporté de l'exagération dans son récit, et ce sentiment est celui de tous les hommes qui se sont occupés sérieusement de la question.

« Peut-être, » dit-il, « a-t-on outré les dimensions données aux ouvrages, car il serait pénible de penser que tous les détails minutieux donnés par César n'aient eu qu'un but, celui de couvrir une jonglerie. »

Malheureusement César est descendu jusqu'à ce rôle des généraux vulgaires et ce qu'il a fait ici, il le fera à Pharsale où, combattant contre un capitaine digne de lui, il aurait tué 45,000 hommes à Pompée, n'en perdant lui-même que 200 (23).

Vercingétorix, si l'on en croit César, se serait trouvé à Alésia à la tête d'une nombreuse cavalerie, car il avait 45,000 chevaux en partant d'Autun, *Huc omnes equites XV millia numero celeriter convenire jubet*, et de 80,000 hommes de pied, tous soldats d'élite, *millia hominum octoginta delecta*, et c'est avec une force de cette importance que le vainqueur de Gergovie aurait laissé enfermer son armée, comme un troupeau de moutons dans un parc, par une immense circonvallation de l'armée romaine qui ne comptait que 60,000 hommes ! Et les travaux auraient été si promptement conduits qu'au bout de quelques jours, la cavalerie gauloise se serait ouvert pour aller saisir le dernier passage qui restait ouvert pour aller grossir l'armée appelée au secours de la ville ! Et cette armée de secours, qui n'aurait pas eu moins de 248,000 soldats, réunis en moins d'un mois des rives du Rhin aux bords du Rhône, des montagnes du Jura aux côtes de l'Océan, après avoir longtemps disputé la victoire avec 60,000 hommes, se serait laissé tout-

à-coup égorger pendant que les 80,000 défenseurs d'Alésia tendaient humblement les mains aux fers du vainqueur.

Quelle confiance méritent de semblables récits, et que devons-nous en croire quand Velleius Patereulus, historien de Rome, presque contemporain, ne les rapporte qu'avec le correctif de cette réflexion ?

« Circa Alexiam vero, tantæ res gestæ sunt, quantas audere »  
 « vix hominis, perficere posse nullius nisi Dei fuerit. »

Alésia n'était pas préparée au siège formidable qu'elle eut à soutenir, puisqu'il a été le résultat accidentel d'un événement imprévu. Cette ville, qu'on la place à Alise ou à Alaise, occupait à peine une surface de 50 hectares et n'était pas, de sa nature, capable d'abriter une armée tout entière.

Or comment s'est-elle trouvée tout-à-coup pourvue de vivres pour 80,000 hommes pendant un mois ?

Tout ce qu'on peut supposer, c'est qu'arrivés, une demi-journée avant César, aux environs d'Alésia, les Gaulois auraient enlevé, dans un large rayon, tout le bétail et les vivres des habitants, soit pour satisfaire aux besoins impérieux de l'armée, soit pour faire le vide autour de l'ennemi ainsi qu'il était d'usage parmi eux.

Que restait-il alors à l'armée romaine ?

La ressource de fourrager à de grandes distances, à l'aide de colonnes mobiles, mais cela était-il possible ?

A Alise, oui, parce que si les environs de la place étaient dévastés, abandonnés, il se trouvait, au-delà de ce premier rayon, sur le territoire ennemi, un pays riche et fertile, et, plus près encore, un peuple allié capable de fournir les assiégeants de vivres et de munitions de guerre.

A Alaise, non, parce que, soit que les habitants des montagnes, dont le sol est à peine cultivable, aient été dépouillés par

Vercingétorix, soient qu'ils se soit enfuis avec leurs troupeaux à l'approche de l'ennemi, soit enfin qu'ils soient restés avec leurs provisions toujours si restreintes, les Romains auraient manqué de subsistances, n'ayant pour se ravitailler, à plusieurs journées de marche, que les plaines de la Saône et de la Loue, épuisées déjà par la présence de deux armées.

M. Delacroix, du reste, a non-seulement pris au sérieux les détails consignés dans les Commentaires sur les travaux du siège, il les a même exagérés.

César parle en effet de camps retranchés et de 23 ouvrages de défense ajoutés au système de circonvallation qu'il avait adopté, *Castra opportunis locis erant posita; ibique Castellæ XXIII factæ*, et M. Delacroix n'hésite pas à convertir ces ouvrages en 23 châteaux-forts, répandus dans tous les environs d'Alaise, à 6, 8, 12, 15, 18 kilomètres de distance de la place, de telle sorte que l'armée romaine aurait occupé effectivement 240 kilomètres carrés de territoire.

Construire au surplus 23 châteaux en un mois, c'est peu de chose, ce n'est rien, en comparaison du travail de Romain que nous allons voir s'accomplir.

Voici comment M. Delacroix en rend compte d'après les Commentaires :

« La circonvallation projetée autour d'Alaise aura onze mille »  
 « pas de circuit, ou dix-sept kilomètres; développement exacte- »  
 « ment nécessaire pour envelopper tout le massif... César éta- »  
 « blit, ainsi qu'il suit, les travaux du siège. Il fait tailler ver- »  
 « ticalement les flancs du fossé de circonvallation, de sorte que »  
 « la largeur du fond soit de quatorze à quinze mètres comme »  
 « celle du haut... Les autres retranchements ne commencent »  
 « qu'à trois cents mètres de cette première enceinte. En voici le »  
 « motif: il y avait nécessité de cerner le massif d'Alaise et il

» eut été difficile de munir de soldats une trop longue fortifica-  
 » tion... Au-delà donc de cette distance on creusa deux fossés  
 » larges de onze à douze mètres et aussi profonds... Sur chaque  
 » fossé, il y eut une palissade et une terrasse de neuf mètres,  
 » avec parapets et créneaux ; et, à la jonction de la terre et des  
 » madriers, une corniche de pieux fourchus destinés à ralentir  
 » l'escalade.... On coupa des troncs d'arbres ou de très grosses  
 » branches dont les rameaux furent élagués et dont les bouts  
 » furent aiguisés et ces troncs furent rangés dans une fosse  
 » continue, profonde de cinq pieds, les branches en haut, les  
 » pieds liés ensemble pour que l'extraction en fut impossible.  
 » Il y en avait cinq rangs contigus et entrelacés... Au-devant,  
 » des creux rangés en quinconces, profonds de trois pieds, plus  
 » larges en bas qu'en haut ; dans ces creux des rondins de  
 » la grosseur de la cuisse, terminés en souche à leur base, et  
 » ne laissant dépasser au dehors qu'une pointe de quatre doigts  
 » de longueur, aiguisée et durcie au feu ;... la partie supérieure  
 » du creux garnie de branchages flexibles et de brouilles pour  
 » couvrir les pièges ; huit files de ce genre, parallèles et dis-  
 » tantes de trois pieds l'une de l'autre... Enfin ceux-ci étaient  
 » précédés de pieux longs d'un pied, entièrement fichés en  
 » terre, à courte distance et ne laissant dépasser que le har-  
 » pon de fer dont chacun était armé. »...  
 » « Après ce travail, César fait tracer, en suivant les surfaces  
 » de terrain les moins inégales, sur vingt-deux kilomètres de  
 » circuit, une contrevallation du même genre. »  
 » Tel est l'ensemble des travaux dont M. Delacroix fait l'applica-  
 » tion aux environs d'Alaise avec une habileté et une conviction  
 » merveilleuses.  
 » Dans l'impossibilité de faire le devis de tous ces ouvrages et  
 » d'en apprécier la masse en journées d'ouvriers, nous avons

voulu du moins nous rendre compte de l'importance des tra-  
 vau de terrassement en ce qui concerne les deux lignes de cir-  
 convallation et de contrevallation, et un collègue de M. Dela-  
 croix a bien voulu nous en faire le calcul (24), dont voici les  
 résultats :

La longueur du fossé de circonvallation étant de.....	47,000 <sup>m</sup>
Et celle du fossé de contrevallation de.....	22,600
Total.....	39,000
Déduisant deux interruptions à la rencontre du roc.....	5,000
Reste.....	34,000

La largeur et la profondeur étant de 15 mètres,  
 le cube est de ..... 7,650,000<sup>m</sup>

Représentant le travail, pendant 40 jours, à  
 10 heures par jour, de..... 63,750 h.

Or, comme César n'avait que 60,000 hommes, il en résulte  
 qu'en les employant tous, tous les jours, aux travaux de ter-  
 rassement de ses deux lignes principales, il aurait été dans  
 l'impossibilité de les achever.

Nous n'avons donc à discuter ni la valeur du système de forts  
 détachés imaginé par M. Delacroix, ni la question de savoir si  
 les lits desséchés de ruisseaux et les vallées étroites de la  
 carte de l'état-major sont en réalité les fossés creusés par César,  
 ni enfin le mérite des applications faites de chacun des ouvrages  
 du siège à un lieu déterminé des environs d'Alaise. C'est un  
 siège à refaire.

Mais nous devons expliquer comment ont pu être conduits les  
 travaux de César devant Alaise.

L'investissement de la place a dû commencer par l'occupa-

tion des gorges et des plateaux, et la circonvallation par un fossé fermant aux assiégés l'entrée de la plaine des Laumes.

La ligne de circonvallation put ensuite être prolongée et complétée, dans d'excellentes conditions, et atteindre, avec des proportions moindres sans doute que celles indiquées par César, le développement de 12,400 mètres que lui assigne M. Du Mesnil.

Quant aux lignes de contrevallation, elles ne furent point continues, et il put suffire de retourner contre l'armée de secours les ouvrages d'art pratiqués sur les hauteurs et dans les gorges de l'Ose, de l'Oserain, du Rabutin, lors de l'investissement primitif, et d'ouvrir dans la plaine des Laumes, d'une montagne à l'autre, un second fossé plus facile encore à creuser et à inonder que le premier.

On comprend que ce système d'ouvrages détachés, *Castra* et *Castella* de César, offrait contre les attaques du dehors exactement les mêmes moyens de résistance qui avaient été opposés aux sorties des assiégés, pendant l'établissement des fossés de circonvallation, et que, partout où les retranchements destinés à fermer les gorges avaient pu s'abriter sous des pentes inaccessibles, le grand capitaine avait su les rendre inabordables.

Mais la vallée du Rabutin étant sous ce rapport dans des conditions plus difficiles de défense, c'est sur ce point que se portèrent les efforts des Gaulois.

« La présence de ces vallons, dit M. Du Mesnil, était en effet » très-favorable au projet d'attaque des Gaulois, car, en mas- » quant leur mouvement, ils pouvaient, par une agression » brusque et soudaine, surprendre les Romains et emporter leur » ligne de défense. Ils essayèrent en effet, avec un merveilleux » instinct, de profiter de la position défectueuse où elle était, » sous la contre-pente du terrain. Bien que César eut à com-

» battre des barbares, la faute qu'il avait commise était bien » grave et pouvait avoir les conséquences les plus déplorables. » On ne sait à quoi attribuer une telle négligence de la part de » César, le plus grand génie de l'antiquité, lui qui faisait du » terrain une étude particulière et dont la haute intelligence » savait mettre à profit toute les circonstances utiles. Mais si » l'on doit blâmer une faute si grave, on doit admirer la pré- » sence d'esprit de César au moment où la catastrophe paraît- » sait imminente. Sa résolution est brusque, instantanée. Il » lance sa cavalerie par la vallée du Rabutin et, par ce mou- » vement dérobé, il prend à dos les assaillants et met fin au » combat. »

## IV.

## Alésia après le siège.

Comme il faut savoir, à la guerre, faire la part de son ennemi, il est bon, dans les discussions scientifiques, de s'habituer à contredire les conséquences fausses sans nier les faits d'où elles procèdent.

Nous reconnaitrons donc avec empressement qu'il existe sur le plateau d'Amancey, et dans les environs, des traces non équivoques d'établissements gallo-romains et que de nombreuses découvertes à ce sujet pourront être ajoutées à celles faites par la Commission archéologique de Besançon, et par M. Delacroix lui-même.

Nous reconnaitrons également sans peine qu'il existe, sur le massif d'Alaise, des vestiges non contestables de fortifications plus ou moins étendues.

Nous sommes disposé même à reconnaître, pour que les concessions ne semblent pas nous coûter, que les *Fourneaux* ou *Fourney* des environs d'Alaise sont tous, non pas d'anciens fours à charbon, mais de véritables bûchers funéraires; enfin que les *Tumulus* du plateau d'Amancey appartiennent indubitablement à des sépultures germaniques.

Au fond de la question, Alésia était une ville forte capable d'abriter une armée; elle avait des rues, des édifices publics, des maisons, et des habitants qui avaient eux-mêmes des meubles, des vases, des instruments, des armes et des monnaies. Elle a vécu, sous l'indépendance gauloise, et continué de subsister sous la domination romaine.

Cependant M. Delacroix nous dit qu'on demanderait en vain à Alaise des monuments antiques de quelque importance. Le fer, le cuivre, le bronze, la poterie, la verroterie, les mortiers se dissolvent donc dans le sol d'Alaise comme les pierres de ses fondations? Et tous cela passe, comme la gloire du monde, sans laisser de traces!

Supposons qu'après une longue série de siècles, quelque géographe recherchant l'emplacement de Sébastopol sur la côte de Crimée, s'écrie tout-à-coup, je l'ai trouvé, argumentant sur les glorieux bulletins de nos généraux, sans montrer dans le sol aucun vestige ni de la lutte héroïque de nos armées, ni du sac de la ville, et demandons-nous ce que penseraient les contemporains.

Ou nous nous trompons fort, ou ils seraient aussi incroyables que nous.

Quand on prétend avoir trouvé le tombeau de quelqu'homme célèbre, la première preuve à fournir c'est un cadavre; la seconde c'est une épitaphe.

Alésia était le plus beau fleuron de la couronne murale de

Rome; elle avait été le dernier boulevard de la liberté des Gaules et devait, à ces titres différents, être chère à la fois aux vainqueurs et aux vaincus. Comment se fait-il cependant que, pour rattacher le fil qui lie Alaise à Alésia, il faille descendre jusqu'à une charte de 1272?

Alise en Auxois aurait-il laissé des souvenirs aussi confus à l'histoire, des ruines aussi problématiques à l'étude des archéologues?

M. Delacroix semble le penser. Voyons cependant.

Etienne, dit l'Africain, prêtre du diocèse d'Auxerre, écrivant à la fin du VI<sup>e</sup> siècle, la vie de saint Amatre, mort en 418, fait connaître que ce prélat, se rendant à Autun et passant près d'Alise, rencontra un habitant de cette dernière ville, à la recherche de malfaiteurs qui lui avaient dérobé de l'argenterie, et qu'à 3,000 pas du lieu où se fit cette rencontre, les voleurs furent découverts et conduits à Saulieu.

« Illo autem proficiscente, Suffronius quidam, generoso sanguine creatus, ex oppido Alisensi, mœrore confectus curis-  
» que acrioribus sauciatus, iter carpebat... sed pergentes simul  
» ad beatissimorum martyrum Andochii et Thyrsi tabernaculum  
» properante.... His ergo et talibus beneficiis lugentem exhilarans,  
» reos damnationis culpa absolvens, pernix ad urbem  
» Augustudunensium venit » (25).

Constance, prêtre de l'église de Lyon, qui écrivit, vers la fin du V<sup>e</sup> siècle, la vie de saint Germain, évêque d'Auxerre, raconte que ce prélat, mort en 448, allant à Arles solliciter du préfet des Gaules un dégrèvement d'impôt en faveur de son diocèse, passa par Alise, gagna la Saône, où il s'embarqua pour Lyon, et de là se rendit à Arles.

« Præteriti silentio impium puto, in Alisensi loco absens  
» quantum virtutis operatus est.... »

» Itaque sanctus Germanus Arelatum petens, ad Lugdunensem urbem, arari famulante, deustus est (26).

Waré, fondateur de l'abbaye de Flavigny, dans son testament de l'an 606, et dans son codicile, dispose de biens situés dans le pays d'Alise, c'est-à-dire dans l'Auxois, dont Alise était le chef-lieu, *in pago Alsense* (27).

La légende de sainte Reine, même en tenant compte des détails dont l'imagination pieuse d'Hugues de Flavigny a pu l'embellir, est du moins aussi probante, quant à la question qui nous occupe.

Nous empruntons à M. Baudot la relation de ce qu'il importe d'en connaître (28) :

« Le nom de sainte Reine a toujours été populaire en Bourgogne.

» Les traditions, les légendes de l'Auxois en sont remplies.

» Les archives de Flavigny contiennent des documents précieux et des plus anciens, où il est fait mention de sa vie, de son martyre et des miracles obtenus par son intercession.

» Dom Guyard, dans son Histoire du Culte de sainte Reine, Dom Viole, dans sa vie de sainte Reine, administrent les preuves les plus authentiques de l'existence et des faits qui se rattachent à la vie de cette sainte. André-Joseph Ansart, conventuel de l'ordre de Malte, docteur et avocat au parlement de Paris, fait remonter l'époque de sa naissance à l'an 238.

» C'est à Alise que naquit sainte Reine, de parents nobles, professant la religion payenne ; elle perdit sa mère en naissant et fut confiée aux soins d'une nourrice chrétienne, qui l'éleva dans les principes de sa foi, qu'à l'âge de 15 ans elle fut appelée à confesser hautement. Sa beauté l'ayant fait remarquer du préfet Olibrius, qui venait à Alise persécuter les

» chrétiens, celui-ci épris de ses charmes voulut l'épouser, mais Reine refusa, malgré les pressantes sollicitations et les menaces de Clément, son père, qui, d'accord avec Olibrius, la fit enfermer dans une des tours du château de Grignon. Une tradition respectable porte qu'elle fut aussi emprisonnée à Flavigny..... »

« La trouvant inébranlable dans sa résolution de conserver sa virginité et sa foi, le barbare Olibrius lui fit endurer les plus cruels supplices, son corps fut battu de verges, déchiré avec des ongles de fer. Pleine d'une joie céleste, elle tendit sa tête au bourreau, et dans le lieu où sa tête tomba, il jaillit une fontaine, dit la légende, dont l'eau miraculeuse a opéré des guérisons innombrables ; elle est encore aujourd'hui l'objet de pieux pèlerinages.

» Le corps de sainte Reine, enterré clandestinement, resta ignoré pendant les cruelles persécutions qui précédèrent le règne de Constantin.

» Vers le IV<sup>e</sup> siècle, il fut découvert et transporté au bourg d'Alise, situé près des ruines de l'antique Alesia, et renfermé dans un cercueil de pierre ; une chapelle fut bâtie sur ce tombeau, où s'éleva plus tard un monastère de l'ordre de Saint-Benoît. Ce monastère, richement doté par Waré, fondateur de l'abbaye de Flavigny, vit bientôt ses richesses s'accroître des dons considérables que les fidèles s'empressaient d'apporter pour honorer sainte Reine, dont le corps vénéré était confié à la garde des saints religieux. »

» Charles-le-Chauve s'étant emparé des biens de ces monastères, pour les donner à un abbé commandataire qui dépendait au-dehors tous les revenus, ne laissant pas aux religieux de quoi subvenir à leur entretien, ceux d'Alise furent obligés de se réunir à la communauté de Flavigny, joint à cela les



» guerres continuelles et l'invasion des Normands dont l'ap-  
 » proche faisait redouter la dévastation, le pillage et la profa-  
 » nation des saintes reliques. On résolut donc de transporter à  
 » Flavigny les précieuses reliques de sainte Reine. Saint Egil  
 » obtint du roi et de l'évêque diocésain les autorisations néces-  
 » saires, d'après le concile de Maxence, pour effectuer le trans-  
 » port, et cette cérémonie eut lieu le 21 mars 864, avec une  
 » grande pompe, en présence de la noblesse et du peuple qui  
 » suivait le clergé portant le corps de la sainte avec un profond  
 » recueillement. Une fête fixée au 22 mars de chaque année,  
 » fut instituée par saint Egil, pour perpétuer le souvenir de  
 » cette translation.

» Dony d'Attichy, évêque d'Autun, ordonna de chômer la fête  
 » de sainte Reine dans tout l'Auxois et la déclara patronne et  
 » protectrice de ce pays. »

*Translatum est corpus sanctæ Regine, virginis et marty-  
 ris, de Alesia civitate, apud Flaviniacum castrum, seu cenobium,  
 presidente loco eidem, cujus erat juris civitas præfata,  
 Egilo abbate.... regnante Carolo Calvo, anno DCCCLXIV.*

C'est à la même époque du IX<sup>e</sup> siècle, qu'Héric consacra, à la  
 mémoire de saint Germain d'Auxerre, un poème, où il rappelle  
 le passage de ce prélat à Alise, considérée alors déjà comme  
 l'Alésia des Commentaires, ce qui dérange un peu les idées de  
 M. Delacroix, et qui conservait encore quelques vestiges de sa  
 grandeur passée :

« Te quoque Cesareis fatalis Alesia castris,

» Haud jure abnuerim calamis committere nostris.

» Te fines heduos et limina summa tuentem,

» Aggressus quondam sævo certamine Cæsar.

» Pene tulit latias non æquo marte phalngas.

» Expertus patriis quid Gallia posset in armis :

» Nunc restant veteris tantum vestigia castris. » (29).

Le pays d'Alise, *Pagus Alsensis*, se trouve également nommé  
 dans la vie de saint Germain de Paris, par Fortunat, qui écrivait  
 à la fin du VI<sup>e</sup> siècle et dans les capitulaires de nos rois de la  
 seconde race.

Girard, évêque d'Autun, reçut à Alise l'hommage de Guillaume  
 abbé de Flavigny, ainsi que le constate une charte de 1284 :

*Apud Alesiam in domo episcopali.*

A cette époque, c'est-à-dire avant que le culte de sainte  
 Reine, de plus en plus florissant, eût fait substituer le nom de  
 la patronne de l'Auxois à celui d'Alise, ce bourg était sorti déjà  
 de l'enceinte primitive et se trouvait divisé comme aujourd'hui,  
 en deux parties, l'une sur la pente *sud* du mont Auxois, en-  
 tourée de remparts et groupée autour de l'église, l'autre, sur la  
 pente *ouest* où se trouvait l'hôpital que l'affluence des pèlerins  
 y avait fait établir avant le XI<sup>e</sup> siècle.

Disons enfin qu'au XVI<sup>e</sup> siècle, l'habitude qu'avaient les Ro-  
 mains de désigner une contrée par le nom du peuple qui l'ha-  
 bitait n'était point encore perdue en Bourgogne, à l'égard de  
 l'Auxois, et que Jean Bégat, dans son recueil des arrêts du  
 parlement de Dijon, commence en ces termes la notice d'un  
 arrêt de 1553 (30) :

*In finibus Alexiorum, pagus est cui Montachoni nomen  
 accolæ ejus loci dixerunt.*

L'intérêt archéologique qu'excite le mont Auxois, notamment  
 depuis un siècle, n'a peut-être pas d'exemple en France parce

qu'il se renouvelle par des fouilles incessantes et se soutient par des découvertes de chaque jour.

Les tranchées, ouvertes à diverses époques, ont permis de constater que la ville d'Alise avait été trois fois détruite et deux fois relevée de ses ruines.

Le dépôt inférieur de décombres descend jusqu'à deux mètres dans le sol. Il est caractérisé par une couche épaisse de cendres et de charbons, qui s'étend sur toute l'étendue du plateau, par des débris de pierres taillées, par des fragments en petite quantité de briques et de poterie commune, enfin par des médailles gauloises, consulaires, et impériales depuis Auguste jusqu'à Antonin (jusqu'à l'an 138 de J. C.)

La stratification moyenne se distingue par une moindre étendue, par beaucoup de fragments de marbres précieux, marbre blanc, vert antique, brèches d'Italie, par des vases d'un galbe élégant, des fibules enrichies de pierres fines, par des fragments de mosaïque et de fresques, par des chapiteaux, des frises, enfin, dit M. Maillard de Chambure, par tous les vestiges d'une civilisation avancée et d'une ville plus resserrée que la première mais aussi plus richement bâtie (31).

Les médailles, trouvées dans cette couche, appartiennent aux empereurs qui se sont succédé depuis Marc-Aurèle jusqu'à Théodose (an 169 à 395). Elles ne sont nombreuses que depuis Alexandre-Sévère (an 222).

La troisième couche enfin compose le sol cultivable actuel. Rien n'y indique les traces d'un incendie.

Elle est caractérisée par un mélange confus de moellons et de débris de tuiles à rebord, de poteries rouges et noires, de fer, de cuivre, de verroterie, de marbre, de granit, de ciment, le tout tellement épandu, disséminé qu'il n'est pas un mètre superficiel qui n'offre à l'archéologue un véritable intérêt. On a

trouvé dans cette couche des objets de toutes sortes et des médailles de tous les âges.

Nous y avons rencontré nous-même un fragment de poterie rouge portant cette inscription entourée d'un filet: OP. AQUITANIE, fabrique d'Aquitaine.

Enfin, au versant sud de la montagne, sous les murs de la ville antique, où s'éleva le bourg d'Alise, on trouve, notamment près du cimetière, et dans le cimetière lui-même, des monnaies de tous les âges. Nous avons recueilli de cette localité deux petites médailles en argent, l'une de Besançon (*moneta civitatis Bisontinæ*, 1549), l'autre de Nancy, (*moneta Nanceensis civitatis*), moins ancienne que la précédente.

Les habitants de Sainte-Reine considèrent, du reste, les trouvailles d'antiques comme un produit accessoire de leurs champs. Voici comment ils exploitent le sol d'Alise, sous ce rapport.

A la fin de l'hiver, avant la semence des avoines, en automne, après la récolte des blés, ils ouvrent çà et là des fosses de deux mètres de profondeur, recherchent avec attention tous les objets de quelque valeur et remplissent les fosses jusqu'à 1 mètre 50 des moellons et débris grossiers nuisibles à la culture, indemnisés de leur travail par l'amélioration réelle du sol cultivable et par la vente toujours facile et souvent fructueuse de leurs trouvailles.

Indépendamment des médailles que nous avons indiquées, on a découvert au milieu des ruines d'Alise :

1° Des voies pavées, une porte de ville à trois entrées, une pour les voitures et deux pour les piétons, des tombeaux, des habitations ornées de fresques, etc.;

2° Des puits, des aqueducs, des substructions de tous genres ;

3° Des statues, des sculptures, des meules en granit, etc.

4° Des tuiles, des briques, des vases de terre cuite de formes extrêmement variées ;

5° Des instruments de toute sorte, en fer et en bronze, des fers de lance, des javelots, etc.;

6° Des pierres gravées, des inscriptions dont nous citerons les deux plus remarquables.

La première, trouvée en 1652, appartenait à un petit monument consacré à Moristagus, roi de Sens, déposé par César et divinisé après sa mort.

Ti. Cl. professus niger omnibus

Honoribus apud Eduos et

Lingonas functus, Deo Moristago

Porticum testamento Juliae

Jussit suo nomine poni

Virgulinæ uxoris et filiarum Claudiae

Professæ et Julianæ Virgulinæ.

Et sur la moulure inférieure :

JUL. VIRGULA FILIA MOERENS POSUIT.

La seconde, peu intelligible, mais très-précieuse en ce qu'elle indique le nom de la ville où elle était enfouie, est ainsi conçue :

MARTIALIS. DANNT<sup>A</sup><sub>LI</sub>

JEVRV · VCVETE · SOSN

CELICNON · ETIC

GOBEDBI · DVGII · NII

VCVETIN.

IN · ALISHA.

Nous signalerons enfin la corrélation de deux faits importants.

Suivant Florus (33), les Eduens et en particulier les ouvriers d'Alésia furent les inventeurs de l'art de plaquer sur métaux, et il se trouve précisément au nombre des trouvailles faites à Alise, au lieu dit le Champ-Maréchal, des ornements non employés en fer plaqué d'argent, notamment des filets découpés, des palmettes et des rosaces (31).

#### V.

#### Alésia dans les Cévennes.

Après les textes erronés ou mal compris, rien ne jette plus facilement la confusion dans les connaissances géographiques que les analogies de noms plus ou moins complètes, plus ou moins habilement établies en vue d'un résultat qui sollicite l'imagination.

Plus on a de confiance même dans les origines celtiques, fondées sur la configuration et les accidents du sol, plus les analogies sont à craindre parce qu'elles se reproduisent aussi souvent que le hasard reproduit les mêmes physionomies territoriales.

Entraîné vers un de ces écueils, Ours de Mandajors tenta, en 1715, dans un mémoire intitulé : *Eclaircissements sur la dispute d'Alyse en Bourgogne et de la ville d'Aléz dans les Sévennes en Languedoc, au sujet de la fameuse Alésia assiégée par César*, de revendiquer, en faveur de la ville d'Alais, l'honneur d'avoir, jusqu'au dernier jour, tenu ferme le drapeau de la Gaule indépendante.

Notre tâche serait incomplètement remplie si, dans le but de conserver la possession d'Alésia au mont Auxois et de prouver combien il y a de conformité dans la marche et la propagation de toutes les idées fausses, nous ne rapprochions le système de Mandajors de celui de M. Delacroix.

M. Berlier fils, membre de la commission des antiquités de la Côte-d'Or, a publié, du reste, au sujet de la prétendue situation d'Alésia dans les Cévennes, un excellent mémoire auquel nous emprunterons la plupart des éléments de cette dernière partie de notre travail (32).

Le système de Mandajors s'appuie sur deux textes historiques : l'un de Strabon, qui place Alésia, ville des Mandubiens, sur les confins des Arvernes :

Ἀλεσίαν πόλιν Μανδυβίων, ὁμόρου τῆς Ἀρουνέροις (20).

l'autre de Dion Cassius, que nous avons cité à l'occasion du mémoire de M. Delacroix, et duquel il résulte que César ayant en vain tenté de passer la Loire pour gagner la province romaine dut opérer sa retraite par les Cévennes.

Les autorités, on le voit, ne manquaient pas à Mandajors, mais la difficulté était de trouver, sur la rive gauche de la Loire, les Lingons et les Séquanois.

En cherchant bien, il découvrit, sur les confins du Gévaudan et du Velay, la petite ville de *Langogne*, qui représentera les *Lingons*. Quant aux Séquanois, leur capitale sera Orange. On trouve en effet dans la carte des Gaules *Arausio Secundanorum*, et c'est la faute d'un malheureux copiste si on lit aujourd'hui dans les Commentaires *Sequani* au lieu de *Secundani*.

Bayle du reste a pensé, et l'on peut croire avec lui, que César avait écrit d'abord des éphémérides dont quelques copies

auraient été conservées, puis ses Commentaires, nouvelle édition beaucoup plus soignée, mais revue, corrigée, et expurgée de tout ce qui pouvait faire tache au nom romain. Cela admis, César, on le conçoit, aura toujours tort et les auteurs qui le contredisent toujours raison, parce qu'il sera toujours possible de dire que ceux-ci ont puisé dans les éphémérides perdues, plus fidèles que les Commentaires.

Arrivé à ce point, il ne restait plus à Mandajors que deux difficultés à vaincre, indiquer la contrée représentant aujourd'hui le pays des Mandubiens et expliquer comment Labiénus, qui était à Sens, a traversé, pour rejoindre César, la Loire que ce dernier n'avait pu passer lui-même avec des forces bien supérieures.

Quant aux Mandubiens, si l'auteur n'avait pu les représenter par les *Gabaliens*, peuples du Gévaudan, clients des Arvernes et très voisins d'Alais, il les eut représentés lui-même, avec son propre nom, et c'est modestie sans doute s'il n'y a pas songé.

En ce qui concerne le passage de la Loire par Labiénus, rien n'est plus simple, le lieutenant de César n'a pas eu besoin de traverser ce fleuve puisqu'il était à *Agendicum*, et qu'*Agendicum* n'est pas *Sens* mais *Angers*.

Tel est le système d'Ours de Mandajors. Il était tombé dans l'oubli depuis plus d'un siècle, lorsque M. Thiérion, président de la *Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de l'Aube*, a essayé de le remettre en lumière, en le fortifiant de quelques arguments nouveaux, que nous devons indiquer.

Florus dit en termes positifs que toute la guerre fut concentrée sur le territoire des Arvernes.

Le nom de la ville de *Mende*, ou celui de la ville d'*Anduze*, représente assez convenablement les *Mandubiens*.

César enfin indique que la contrée où se trouve l'orateur est voisine de la Gaule narbonnaise, lorsqu'il met dans la bouche de Critognat, haranguant les défenseurs d'*Alesia*, les paroles suivantes :

« Quòd si ea, quæ in longinquis nationibus geruntur, ignoratis, respicite finitimam Galliam, quæ in provincia redacta, jure et legibus commutatis, securibus subjecta, perpetua premitur servitute ! »

Ce n'est pas sans embarras qu'on vient contredire, en face du public, de semblables prétentions. Soyons bref du moins pour nous ménager une excuse.

Si, dans les Commentaires et pendant toute la période gallo-romaine, il n'était question des Lingons, des Séquanois, des Mandubiens, des Senones et d'Agendicum, qu'en termes vagues, ne fixant pas d'une manière précise, nettement déterminée, la position relative de chacun d'eux, le champ des conjectures serait libre et la moindre lumière serait un bienfait au milieu de l'obscurité. Mais rien n'est plus clair que cette partie de la géographie ancienne.

Les Lingons touchaient aux rives de la Meuse et aux montagnes des Vosges.

*Mosa profluit ex monte Vogeso, qui est in finibus Lingonum.*

Les Séquanois touchaient au mont Jura, au Rhône et à la Saône :

*Altera ex parte, monte Jura altissimo qui est inter Sequanos et Helveticos;*

*Unum (Iter) per Sequanos..... inter montem Juram et Rhodanum;*

*Flumen est Arar quod per fines Eduorum et Sequanorum in Rhodanum influit.*

Les Mandubiens étaient voisins des Séquanois et touchaient aux Lingons comme nous l'avons établi sous le § 2 de cette dissertation.

Voilà les Lingons, les Séquanois, les Mandubiens vaincus par César. Il n'en a point connu d'autres, et personne n'en a connu d'autres après lui.

Quant à *Agendicum*, sans prouver une fois de plus que son emplacement est bien à Sens, il suffit, pour démontrer qu'il n'est pas à Angers, de rappeler que Labiénus, arrivé en toute hâte d'*Agendicum* sous les murs de Paris, revint sur ses pas jusqu'à Melun :

*Eodem quo venerat itinere Melodunum pervenit. Id est oppidum Senonum in insula Sequanæ positum, ut paulo ante Lutetiam diximus,*

ce qui évidemment ne convient pas au chemin d'Angers à Paris.

L'autorité de Florus n'aurait pas dû être invoquée, il faut bien le dire, par un homme grave comme M. Thierion, parce que Florus non-seulement confond *Alesia* et *Gergovia*, mais encore parce qu'il livre cette dernière ville à César qui ne l'a point prise, et parce qu'il intervertit l'ordre des événements.

Voici le texte entier de Florus, on verra ce qu'il a fallu de courage pour s'en prévaloir :

« Tum, ipsa capita belli aggressus, urbes, Avaricum cum XL millibus propugnantium sustulit, Alexiam CCL millium juventute subnixam flammis adæquavit.

» Circa Gergoviam Arvernorum tota belli moles fuit. Quippe quum LXXX millia muro, et arce, et abruptis defenderent, maximam civitatem vallo, sudibus et fossa, inductoque fossæ flumine, ad hoc XVIII castellis, ingentique lorica circumdatum, primum fame domuit; mox audentem eruptiones in

» vallo gladiis sudibusque concidit, novissime in deditionem » redigit (33). »

Reste le discours de Critognat, car on nous dispensera de discuter les Mandubiens de Mende.

L'orateur désigne évidemment par le mot *finitimam* le voisinage de la *Gaule narbonnaise* par rapport à la *Gaule chevelue* et non pas par rapport à *Alesia* où il se trouve; il oppose en un mot la Gaule asservie à la Gaule indépendante et parle non point seulement aux Arvernes, mais aux Gaulois de toutes les contrées de leur patrie commune.

#### Conclusion.

De l'ensemble de la discussion qui précède, nous pouvons conclure :

1° *En ce qui concerne le système de M. Delacroix,*

Que les textes historiques invoqués en sa faveur ne le justifient aucunement ;

Ni celui de Plutarque, parce qu'il a été mal compris et faussement appliqué ;

Ni celui de Dion Cassius parce qu'il révèle, dans son auteur, la plus profonde ignorance des contrées dont il parle ;

Ni celui d'Ausone parce qu'il s'applique exclusivement à des lieux situés au-delà du Rhin, dans le pays des Allemands ;

Que les faits de convenance sur lesquels s'appuie ce système non-seulement ne sont confirmés par aucune sorte de preuve, par conséquent livrés aux conjectures, aux hypothèses les plus problématiques, mais encore placés en opposition avec le texte précis des Commentaires, et inconciliables avec l'état des lieux,

avec les projets de César et avec les nécessités auxquelles il voulait pourvoir ;

Que la topographie d'Alaise, si elle répond à quelques-unes des conditions indiquées par César, ne peut se concilier avec d'autres et qu'aucun vestige archéologique n'y démontre l'emplacement d'une ville celtique ou romaine, ni le théâtre d'une lutte acharnée pendant plus d'un mois entre deux puissantes armées.

2° *En ce qui touche le système de Mandajors,*

Que les textes de Dion Cassius et de Strabon, sur lesquels il s'appuie exclusivement, sont matériellement erronés puisqu'il est impossible, en y ajoutant foi, de reconstituer la géographie des Gaules sans placer les mêmes peuples tantôt à droite, tantôt à gauche de la Loire, de comprendre la marche des armées et de se rendre compte des événements.

3° *Quant à Alise en Auxois,*

Que cette ville a continué l'*Alesia* des Commentaires, de fait, jusqu'au VIII<sup>e</sup> siècle, et traditionnellement depuis le IX<sup>e</sup>, époque où le poète Héric chante les derniers vestiges de sa grandeur ;

Que l'identité des deux villes est attestée également,

Par la concordance exacte des lieux avec la description de César ;

Par leur situation topographique à laquelle s'adaptent naturellement les textes historiques, les opérations de César depuis le siège de Gergovie, les mouvements de l'armée de Vercingétorix et les plans de campagnes des deux généraux ;

Par les antiquités de toute sorte découvertes sur le plateau du mont Auxois et dans les environs, antiquités dont la signification archéologique concorde, siècle par siècle, pour ainsi dire, avec les documents écrits ;

Par la convergence vers la ville de plusieurs voies romaines

qui la mettaient en communication habituelle avec les autres parties de la Gaule ;

En sorte que c'est à Alise qu'il faut appliquer ces paroles de M. Quicherat :

« Il faudrait renoncer à chercher la vérité, s'il n'était pas permis de dire qu'on la possède lorsqu'on a recueilli tant de signes manifestes de sa présence. »

## NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

### ET JUSTIFICATIVES.

1. Mémoires de la Société d'émulation du département du Doubs, 2<sup>e</sup> série, 7<sup>e</sup> volume, 1855.  
Besançon, Outhenin-Chalandre, fils, in-8<sup>o</sup>, 1856.
2. Eclaircissements géographiques sur l'ancienne Gaule, par Danville.  
Paris, v<sup>e</sup> Estienne, 1741, in-12.
3. Remarques sur la carte de l'ancienne Gaule, tirées des Commentaires de César, par Sanson.  
Paris, 1652, in-4<sup>o</sup>.
4. Eclaircissements géographiques sur l'ancienne Gaule, par l'abbé Bellet.  
Paris, v<sup>e</sup> Estienne, 1741, in-12.
5. Description historique et topographique du duché de Bourgogne, par Courtépée.  
Dijon, Causse, 1780, in-8<sup>o</sup>, tome V.
6. M. J. Quicherat, dans l'*Athenæum français*, 10 mai 1856, et M. Castan dans la *Feuille d'affiches, nouvelles littéraires et scientifiques de la Franche-Comté*, 18 et 25 mai 1856.
7. Les Commentaires de César, traduction de M. Artaud, édition Panckoucke ;  
Paris, 1828, in-8<sup>o</sup>. Collection des classiques latins.

8. Mémoire sur les colonnes milliaires de la voie romaine de Langres à Genève, par M. Maillard de Chambure, dans les mémoires de la Commission des antiquités du département de la Côte-d'Or. Dijon, Douillier, 1841, in-4<sup>o</sup>, t. 1<sup>er</sup>.
9. On peut, par la page suivante que nous empruntons à la traduction de Plutarque, par Ricard, se faire une idée de l'in vraisemblance qui se rencontre quelquefois dans la vie des hommes illustres :
- » XXX. Le plus grand nombre de ceux qui s'étaient sauvés par la fuite, se renfermèrent avec leur roi dans la ville d'Alésia. César alla sur-le-champ l'assiéger, quoique la hauteur de ses murailles et la multitude des troupes qui la défendaient la fissent regarder comme imprenable.
- » Pendant ce siège, il se vit dans un danger dont on ne saurait donner une juste idée. Ce qu'il y avait de plus brave parmi toutes les nations de la Gaule s'étant rassemblé, au nombre de trois cent mille hommes, vint en armes au secours de la ville; ceux qui étaient renfermés dans Alésia ne montaient pas à moins de soixante dix mille. César ainsi enfermé et assiégé entre deux armées si puissantes, fut obligé de se remparer de deux murailles, l'une contre ceux de la place, l'autre contre les troupes qui étaient venues au secours des assiégés; si ces deux armées avaient réuni leurs forces c'en était fait de César. Aussi le péril extrême auquel il fut exposé devant Alésia lui acquit, à plus d'un titre, la gloire la mieux méritée; c'est de tous ses exploits celui où il montra le plus d'audace et le plus d'habileté. Mais ce qui doit singulièrement surprendre, c'est que les assiégés n'aient été instruits du combat qu'il livra à tant de milliers d'hommes qu'après qu'il les eût défaits, et ce qui est plus étonnant encore, les Romains qui gardaient la muraille que César avait tirée contre la ville n'apprirent sa victoire que par les cris des habitants d'Alésia et par les lamentations de leurs femmes qui virent, des différents quartiers de la ville, les soldats romains emporter dans leur camp une immense quantité de boucliers garnis d'or et d'argent, des cuirasses souillées de sang, de la vaisselle et

- » des pavillons gaulois. Toute cette puissance formidable se dissipa et s'évanouit avec la rapidité d'un fantôme ou d'un songe, car ils périrent presque tous dans le combat. »
10. Les vies des hommes illustres, Grecs et Romains, comparées l'une avec l'autre, par Plutarque de Chéronée, traduites de grec en français, par M. Jacques Amyot. Lausanne, Le Preux, 1571, in-f<sup>o</sup>.
11. Vies des hommes illustres de Plutarque. Traduction de D. Ricard, Paris, Moquet, 1834, in-8<sup>o</sup>.
12. Plutarchi chæronensis quæ extant omnia, cum latina interpretatione hermani Crusarii : Guilielmi Xylandri. Francofurti, Wecheli hæredes, 1599, in-f<sup>o</sup>.
13. Histoire romaine de Dion Cassius, traduite en français, avec des notes critiques, historiques, etc., et le texte en regard, par E. Gros. Paris, Didot, 1855, in-8<sup>o</sup>.
14. Œuvres complètes d'Ausone, traduction nouvelle, par E. F. Gorpel. Paris, Panckouke, 1843, in-8<sup>o</sup>, t. II.
15. AMAGETOBRIA. La divergence d'opinions des auteurs Franc-comtois eux-mêmes, au sujet de l'emplacement de cette ville, suffit à prouver que la question est loin d'être résolue.
- La situation d'*Amagetobria* est indiquée :
- 1<sup>o</sup> *Au bord du Rhin*, par Gilbert Cousin; — *Gilb. Cognati brevis ac dilucida Burgundia superioris descriptio*. Basileæ, Oporinus, 1552, in-8<sup>o</sup>.
- 2<sup>o</sup> *A Mantoche et à Amange*, par Chifflet; — *J.J. Chiffleti Vesontio civitas imperialis libera*. Lugduni, Clayne, 1618, in-4<sup>o</sup>.
- Par Dunod de Charnage; — *Histoire des Séquanais et du Comté de Bourgogne*. Dijon et Besançon, 1735-40, in-4<sup>o</sup>.



Par M. Gravier, Mémoires de l'académie de Besançon, 1843, in-8°, 3° à Porentruy, par le père Dunod; — *Lettres à l'abbé B...*, sur les découvertes qu'on a faites sur le Rhin, 1716, in 12.

4° à Montbéliard, par Romain-Joly; — *La Franche-Comté ancienne et moderne*. Paris, 1779, in-12.

5° à Broye, par Bergier, — *Dissertation sur cette question : quelles étaient les villes principales de la Séquanie*. Lons-le-Saulnier, Annuaire du Jura, 1839, in-8°.

16. Mémoire sur divers objets d'antiquité trouvés à Mantoche, près de Gray, par M. Marnote, dans les actes de l'académie de Besançon.

Besançon, de Sainte-Agathe, in-8°, 1847.

17. 1° Mémoires sur la langue celtique, par Bullet. Besançon, Daclin, 1754, in-f°, t. I.

2° Les numismatistes ont recherché, avec le plus vif intérêt, quelques monnaies des Mandubiens, et M. de Barthélemy a cru pouvoir attribuer à ce peuple une pièce de bronze sur laquelle est, d'un côté, une tête d'Apollon, de l'autre côté un cheval, un oiseau, etc., et des deux côtés enfin, la légende MATVBINOS.

Si donc, comme le pense M. de Barthélemy, c'est ce nom mal entendu par César qui aurait été traduit par *Mandubii*, l'extraction du radical *Dubis*, conservé jusqu'à nos jours, manquerait de toute espèce de vraisemblance.

18. Rapport de M. de Golbéry sur un mémoire relatif à l'emplacement d'Amagétobrie, par M. Gravier, dans les mémoires de l'académie de Besançon, 1843.

19. Les Romains, en s'établissant en maîtres dans les Gaules, n'eurent pas la prétention ridicule de changer l'appellation des noms de lieux, mais la nécessité d'écrire ces noms les obligea à les harmoniser avec les formes et les habitudes de leur langue, de les latiniser enfin suivant les règles de leur construction syllabaire.

Or, le latin n'ayant rien qui correspondit aux voyelles composées de la langue celtique *au*, *ou*, les Romains les traduisirent par les syllabes *al*, *ol*.

Voici quelques exemples de cette transformation :

*Chartes du département du Doubs.*

AUBONNE, *Albona*, 1028;

BAUMOTTE, *Balmeta*, 1120;

CHAUMERGY, *Calmargis*, 1165;

FOUCHERANS, *Folcherens*, 1148;

SAULNOT, *Salnetus*, 1148;

SAUVIGNEY, *Salviniacus*, 930;

VAUDREY, *Valdreya*, 1075.

*Chartes du département de l'Yonne.*

AUGY, *Algiacus*, 1123;

AUNOY, *Alnetum*, 1463;

BERTAUT, *Bertaldus*, 1126;

BOUILLY, *Baldiliacus*, 580;

HÉRAUT, *Heraldus*, 1140;

JAUGES, *Jalgæ*, 1151;

POURRAIN, *Polrenum*, 820.

Puis, quand les voyelles composées *au* et *ou* étaient accompagnées de l'articulation *x* qui n'était pas sans analogie avec l'articulation *s*, les latins représentèrent dans l'écriture cette sorte de sifflement par un *s*, un *c*, un *z*.

Exemples :

*Alchiodorum*, 519

AUXERRE, } *Althissioderum*, 680.

                  } *Alciodorum*, ix<sup>e</sup> siècle, Nithard.

AUXOIS, *Alsinsis pagus*, 606;

AUXON (Aube). *Alsonis*, 869;

CAUX, le pays de... *Calerensis ager* (Dict. de Baudrand),  
 CHAUX (Doubs) *Calcis*, 1173 ;  
 GOUX (Doubs), *Golz*, 1143 ;  
 SÉPEAUX (Yonne), *Seppols*, 1120 ;  
 VAUX (Yonne), *Vallis*, 634.

Il résulte pour nous, de ces exemples, qu'on pourrait beaucoup augmenter sans doute, que le nom celtique d'*Alesia* était *Auxy*, *Auxey*, ou quelque chose d'analogue, que c'est dans le latin de César, que, pour la première fois, la voyelle composée *au* de ce nom a été changée en *al* et que l'*x* y a été représenté par un *s*.

Le nom d'*Alise* est donc une corruption du nom primitif défiguré par une longue latinisation.

*Auxois*, au contraire, nous représente le nom du pays d'*Alise*, sans transformation, tel qu'il s'est conservé dans la langue vulgaire ou rustique.

20. Strabonis rerum geographicarum libri XVII, grecè et latinè  
 Isaaco Casaubono.

Lutetiæ Parisiorum, Typis regiis, 1620, in-fº.

21. Carte topographique de la France, levée par les officiers d'état-major et gravée au dépôt général de la guerre.

22. Notice sur Alesia dans le Spectateur militaire, 14<sup>e</sup> année, XXVII<sup>e</sup> vol. p. 621, par M. le chef d'escadron d'état-major Du Mesnil.

23. Voici, d'après M. Maillard de Chambure quelques autres exemples assez curieux de bulletins de victoire.

« Massinissa, dans une bataille contre Siphax, lui tue 30,000 hommes, fait 2,000 prisonniers, et ne perd que 30 soldats (Appian, de Bello punic). »

« Dans une autre rencontre, les Romains, au dire du même auteur, tuent 50,000 Syriens, et ne perdent que 324 hommes. »

« Valerius, sans perdre un des siens, étend morts 13,000 Sabins;

» Sylla en perd 23 dans une action qui en coûte 28,000 aux ennemis ; Lucullus, encore plus heureux, tue 120,000 hommes à Tigrane, et n'en perd pas 150 ; les Lacédémoniens couvrent le champ de bataille de 10,000 Arcadiens, sans que Sparte ait à regretter un seul de ses enfants ; Alexandre, au dire de Paul-Orose, n'en perd que 9 dans le combat où Darius en laisse 40,000 sur le champ de bataille, etc. »

24. Auxerre, le 30 mai 1856.

Mon cher Confrère,

Voici le résultat de mes recherches et de mes calculs sur le temps et le nombre d'hommes qui ont dû être nécessaires pour exécuter la tranchée de circonvallation et celle de contrevallation établies par César devant Alésia en adoptant les données fournies par M. Delacroix et l'application qu'il en a faite à la situation d'Alaise en Franche-Comté. (*Mémoire de la Société d'Emulation du Doubs*).

Pour connaître le nombre total de journées d'hommes employées aux terrassements du siège, mes calculs auraient dû comprendre également les deux fossés intermédiaires avec palissades, parapets et créneaux (page 135), et les 23 forts ou châteaux construits aux environs de la place (page 133). Mais comme vous ne m'avez posé aucune question à cet égard, je suppose que de plus amples renseignements ne vous sont pas utiles.

Croyez, du moins, que j'aurais fait également sur ce point tous mes efforts pour vous satisfaire ainsi que je le ferai toutes les fois que vous voudrez bien mettre ma bonne volonté à contribution.

La longueur du fossé de circonvallation étant	
(page 133) de . . . . .	17,000 mètr.
Et celle du fossé de contrevallation (p. 136)	
de . . . . .	22,000

Le total est de . . . . . 39,000 mètr.

A reporter . . . . . 39,000 mètr.

Report . . . . .	39,000 mètr
Mais en déduisant les deux interruptions à la rencontre du roc, d'après le plan . . . . .	5,000 mètr.
<hr/>	
Il ne reste plus que. . . . .	34,000 mètr.
<hr/>	
La largeur étant (page 135), de . . . . .	15 mètr.
<hr/>	
La profondeur (même page), de . . . . .	15 mètr.
<hr/>	
Le cube total est de . . . . .	7,650,000 mètr.

Ces tranchées, aussi larges au fond qu'à la surface (page 135), indiquent une terre très forte, probablement mêlée de pierrailles, pouvant se soutenir sans talus.

Les terres auront dû être extraites par banquettes, à la civière ou au panier et transportées sur les berges pour former l'équivalent de ce qu'on appelle aujourd'hui talus de rempart.

La moyenne de profondeur étant de 7<sup>m</sup>50, on sera très-près de la vérité, en comptant pour l'extraction de la fouille un relai et demi (30<sup>m</sup>).

Un mètre cube de cette terrasse, d'après les tables de Genieys, aura demandé :

Pour fouille. . . . .	1 heure 50
Chargement . . . . .	" 70
Transport . . . . .	" 80
Regalage. . . . .	" 33
<hr/>	
Ensemble . . . . .	3 heures 33

Un homme travaillant 40 heures par jour, aura fouillé par conséquent et transporté sur la berge. . . . . 3 mètres cubes.

Le cube total de la fouille étant de. . . . . 7,650,000 mètr. cubes

Il a fallu en journées d'homme. . . . . 2,550,000 journées.

Et si l'on suppose que chaque homme a travaillé 40 jours, et c'est le maximum puisque les assiégés n'avaient du blé que pour trente jours, et à peine pour quelques uns de plus, en diminuant les rations (page 134), il aura enlevé pendant ce temps 120 mètres cubes.

Il aura fallu, pendant le même temps, pour faire la fouille totale, 63,750 hommes.

Veillez accepter, je vous prie, les salutations de votre tout dévoué confrère.

LORIN, Architecte.

25. Vita sancti Amatoris, par Etienne, dit l'Africain, dans la Bibliothèque historique de l'Yonne. Auxerre, Perriquet, 1850, in-4<sup>o</sup>, t. 1<sup>er</sup>.
26. Vita sancti Germani Autissiodorensis episcopi, auctore Constantio presbytero, ex Mso Chiffletiano, in Bibliothèque historique de l'Yonne. Auxerre, Perriquet, 1850, t. 1<sup>er</sup>, et Acta Sanctorum des Bollandistes, 25 jul.
27. Histoire générale et particulière de Bourgogne, par un religieux bénédictin de l'abbaye Saint-Bénigue, de Dijon, et de la congrégation de Saint-Maur. (Dom Plancher), Dijon, Dufay, in-f<sup>o</sup>, 1739, Preuves, vol. 1<sup>er</sup>, p. 1.
28. Note sur sainte Reine, par M. Baudot. Congrès archéologique de France. Séances générales tenues à Dijon en 1852. Caen, Hardel, 1853, in-8<sup>o</sup>.  
Voir aussi Acta Sanctorum des Bollandistes, De Sancta Regina, Die septima septembris.
29. Bibliothèque historique de l'Yonne, vol. II.

30. La Coutume du Duché de Bourgogne.

Dijon, de Fay, 1717, in-4<sup>o</sup>.

31. Rapport sur les fouilles faites à Alise, en 1839, dans les Mémoires de la Commission des Antiquités du département de la Côte-d'Or.

Dijon, Douillier, 1841, in-4<sup>o</sup>.

Second rapport sur les fouilles faites à Alise en 1839, dans le même recueil, par M. Maillard de Chambure.

32. Réfutation de l'opinion qui tendrait à placer l'ancienne Alésia de César près de la ville d'Alais, dans le département du Gard ; par M. Berlier fils, même recueil qu'au n<sup>o</sup> 31.

33. Abrégé de l'histoire romaine de L. Ann. Florus. trad. par F. Ragon.

Paris, édition Panckoucke, 1826, in-8<sup>o</sup>, collection des classiques latins.